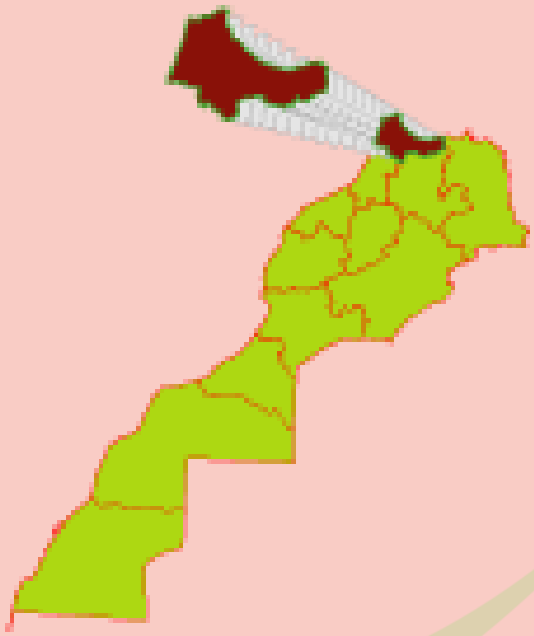
ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
Direction Générale des Collectivités Locales

La Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

MONOGRAPHIE GENERALE



2015

SOMMAIRE

I. PREAMBULE 1

II. PRESENTATION GENERALE 2

1. CADRE ADMINISTRATIF 2
2. CADRE GEOGRAPHIQUE GENERAL 5

III. CONDITIONS ET RESSOURCES NATURELLES 7

1. CLIMAT ET PRECIPITATIONS 7
2. RESSOURCES HYDROGRAPHIQUES 8
3. FORET 10

IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE 13

1. POPULATION 13
2. CHOMAGE ET ACTIVITE 17
3. ARMATURE URBAINE 17
4. PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN 19

***V.* INFRASTRUCTURES DE BASE 21**

1. LE RESEAU ROUTIER 21
2. LE RESEAU AUTOROUTIER 22
3. LE RESEAU FERROVIAIRE 24
4. LE PROJET DE TRAIN A GRANDE VITESSE (TGV) 25
5. EQUIPEMENT AEROPORTUAIRE 27
6. EQUIPEMENT PORTUAIRE 27
7. POSTE ET TELECOMMUNICATION 30
8. ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ELECTRIFICATION 30
 a) L'Eau Potable 30
 b) L'Electrification 31

VI. SERVICES SOCIAUX 33

1. EDUCATION ET ENSEIGNEMENT 33
 a) Enseignement fondamental 33
 b) L'université 35
 c) La formation professionnelle 36
2. SANTE 36
 a) L'équipement sanitaire 36
 b) L'encadrement sanitaire 38
3. LA JUSTICE 39
4. JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS 40
 a) Installations sportives 40
 b) Activités culturelles et loisirs 41
5. URBANISME ET HABITAT 42
6. DYNAMIQUE URBAINE ET INVESTISSEMENT 44
7. LE PROGRAMME DES VILLES NOUVELLES 45

VII. SECTEURS PRODUCTIFS 46

1. L'AGRICULTURE 46
2. L'ELEVAGE 48
3. LA PECHE MARITIME 48
4. LES MINES 49
5. L'INDUSTRIE 50
6. ACTIVITES DU SECTEUR TERTIAIRE 52
 a) L'artisanat 52
 b) Le commerce 53
 c) Le tourisme 54

VIII. PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DE PIB REGIONAL 57

IX. CAPITAL IMMATERIEL 58
X. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX 60
XI. CONCLUSION 62
XII. BIBLIOGRAPHIE 64

Liste des graphiques

Figure 1: Pluviométrie annuelle par station, en millimètres 7
Figure 2: Population selon les langues nationales par régions en 2014 (%) 13
Figure 3: Répartition de la popualtion selon les provinces et les préfectures, en 2014 13
Figure 4: Part de chaque port dans le trafic global 28
Figure 5: Autorisations de construire délivrées en 2012, selon les provinces et préfectures 44
Figure 6: Répartition des effectifs du cheptel par province et préfecture 48
Figure 7: Inventaire des carrières au niveau de la région, 2012 49
Figure 8: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture à décembre 2012 55

Liste des tableaux

Tableau 1: Superficies reboisées 2011-2012 (en hectares) 11
Tableau 2 : Population des Provinces et de la Préfecture (Ensemble des deux milieux urbain et rural) 14
Tableau 3: Taux de chômage et taux d'activté selon les provinces 17
Tableau 4 : Réseau routier selon les provinces et les préfectures et par type 21
Tableau 5: Répartition du réseau routier par province et densité par habitant et par km^2 22
Tableau 6: Immatriculation des véhicules par centre immatriculateur 22
Tableau 7: La Circulation moyenne journalière par axe autoroutier sur réseau stable(x1000) 23
Tableau 8: Activités de l'Office National de l'Eau Potable selon la province ou la préfecture 30
Tableau 9: Ventes d'électricité selon les provinces et préfectures 31
Tableau 10: Liste des villages mis sous tension à fin avril 2014 31
Tableau 11: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe 34
Tableau 12: Enseignement primaire, Etablissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement 34
Tableau 13: Enseignement secondaire, Etablissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement 34
Tableau 14: Effectifs des enseignants permanents par domaine d'étude et par grade 35
Tableau 15: Effectif des stagiaires par niveau, région et province (ou préfecture) : Public (2012-2013) 36
Tableau 16: L'infrastructure sanitaire selon la province et la préfecture, publique et privée 37
Tableau 17: Formations de soins de santé de base selon la province et la préfecture), public 38
Tableau 18: Répartition du personnel médical par réseau, par province et prefecture-2013 39
Tableau 19: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires: affaires pénales enregistrées 39
Tableau 20: Répartition des copistes selon la cour d'appel et le sexe 40

Tableau 21: Répartition des experts judiciaires et interprètes agréés auprès des tribunaux selon la cour d'appel et le sexe 40
Tableau 22: Installations sportives selon la province ou la préfecture 41
Tableau 23: Foyers féminins, Année 2012 41
Tableau 24: Jardins d'enfants, Année 2012 42
Tableau 25 : Activités des maisons des jeunes, Année 2012 42
Tableau 26 : Documents homologués opposables aux tiers 43
Tableau 27 : SAU par Province en hectares 46
Tableau 28 : Productions des principales céréales par région et province et préfecture . 47
Tableau 29 : Effectif du cheptel par région et province et préfecture 48
Tableau 30: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port 49
Tableau 31: Grandeurs industrielles par province et préfecture 51
Tableau 32: Chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville, en millions de Dhs 52
Tableau 33: Capacité des établissements classés selon la province ou la préfecture 54
Tableau 34: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture 55
Tableau 35: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province ou préfecture 55
Tableau 36: Produit intérieur brut en 2013 57
Tableau 37: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH) 57
Tableau 38: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013 57

Liste des cartes

Carte 1: Provinces et Préfectures de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima 3
Carte 2 : Découpage administratif de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima 4
Carte 3: Types de sols de la Région 6
Carte 4: Pluviométrie moyenne annuelle 8
Carte 5: Ressources en eau de la Région. 9
Carte 6 : Couvert Forestier de la Région 12
Carte 7: Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014 14
Carte 8: Densité communale de la population en 2014 16
Carte 9: Taux d'urbanisation en 2014 18
Carte 10: Réseau urbain de la Région 19
Carte 11: Taux de pauvreté en 2007 20
Carte 12 : Principales infrastructures de base 26
Carte 13: Les formations de soins de santé 37
Carte 14: Répartition des médecins selon les provinces et les préfectures 38
Carte 15: Espace d'Accueil Industriels 51

I. PREAMBULE

Le présent document se veut une fenêtre ouverte sur la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Il ambitionne de présenter aux acteurs locaux et aux parties concernées à quelque titre que ce soit par cette région, un outil d'information sur les tendances en matière de développement régional et local ; y sont fournies, des informations générales sur les indicateurs de développement économique et social dans cette région. Cet outil prioritairement mis à la disposition des acteurs locaux en particulier, est aussi destiné au grand public. À travers divers indicateurs territoriaux régionaux, il fournit une lecture des potentialités et des contraintes que connait la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

Cette région marquée par la diversification de ses potentialités humaines, naturelles et ses atouts économiques, occupe une place privilégiée en tant que métropole économique du Royaume, faisant d'elle une destination privilégiée d'importants investisseurs nationaux et étrangers.

Région en plein dynamisme avec ses grands chantiers structurants : Port Tanger-Med, ville nouvelle « Chrafate», zones d'activité et voies de communication qui l'accompagnent, a été marquée par un développement économique soutenu et une croissance démographique importante. Elle connait actuellement une mutation profonde de son tissu spatial et de sa structure socio-économique. Avec les quatre régions Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Béni Mellal-Khénifra et Souss-Massa, elles ont contribué à créer 40,5% du PIB en 2013 (Marrakech-Safi (9,5%), Fès-Meknès (9,1%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (8,9%), de Béni Mellal-Khénifra (6,6%) et de Souss-Massa (6,4%)).

Le patrimoine de cette région est très riche et diversifié et il ne compte pas moins de 21 Sites d'Intérêt Biologique et Écologique répartis sur l'ensemble du territoire en intégrant les espaces maritimes, côtiers, continentaux et les zones humides. Ces zones sont caractérisées par une grande richesse en matière de biodiversité.

II. PRESENTATION GENERALE

*"**La région de Tanger-Tétouan**[1] **:** il s'agit du tronçon Nord-Ouest de l'arc du Rif, que de nombreux auteurs dénomment « pays jbala ». En raison de l'aspect énergique de son relief, cet ensemble se caractérise autant par l'originalité de son milieu (montagnard, méditerranéen et atlantique) que par la spécificité de son rôle dans l'histoire autant ancienne que contemporaine du Royaume.*

Cette région a autant d'atouts qui ne manqueront pas de contribuer à la solution de l'un de ses problèmes clés : le décalage persistant, surtout dans sa partie orientale, entre croissance et densité démographique forte (plus de 200 hab./Km²), inégalée à travers le pays, et rythme de progression des indicateurs de développement socio-économiques qui marque encore le pas.

L'aire de cette région du Nord regroupe 8 provinces abritant une population sensiblement égale (avec le rattachement de la province d'Ouezzane) à celle de la région dans ses limites actuelles (2.830.000 hab.) sur une superficie de 13.711 Km² ; cette région fournit un PIB total de 6,4%)."

1. Cadre administratif

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima s'étend sur une superficie de 17 262 km² et compte 3.557 milliers d'habitants (RGPH[2] 2014), soit une densité de 206 habitants au km² et une superficie représentant 2,43% du territoire national.

Située à l'extrême nord-ouest du Maroc, elle est limitée au Nord par le détroit de Gibraltar et la Méditerranée, à l'ouest par l'Océan Atlantique, au sud-ouest par la région Rabat-Salé-Kénitra, au sud-est par la région Fès-Meknès et à l'est par la région de l'Oriental.

La région compte deux préfectures Tanger-Assilah et M'Diq-Fnideq et six provinces: Al Hoceima, Chefchaouen, Fahs-Anjra, Larache, Ouezzane et Tétouan.

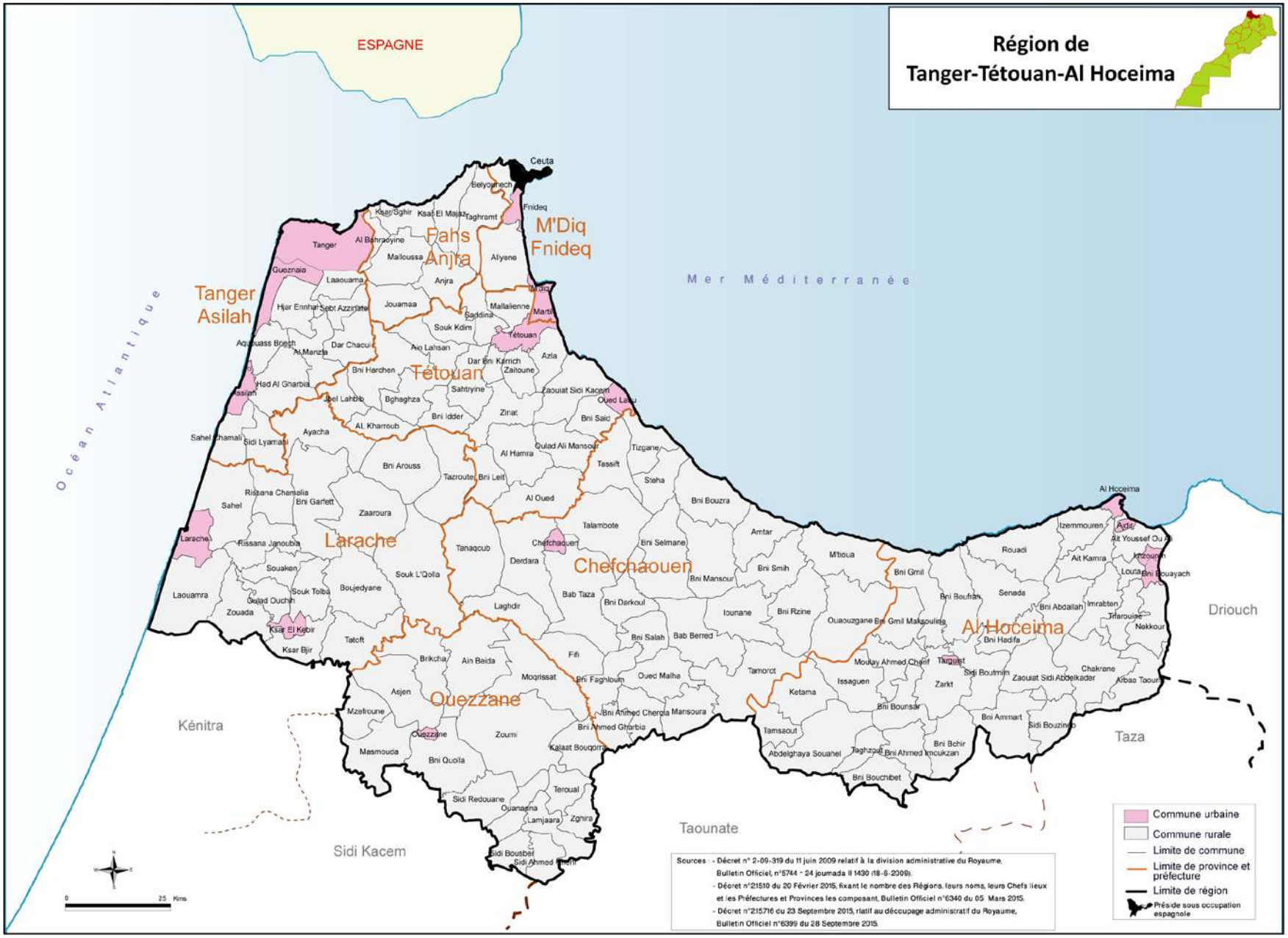
Le chef-lieu de la région est la préfecture de **Tanger-Assilah**.

[1] Extrait du rapport de la Commission Consultative de la Régionalisation/Rapport sur la régionalisation avancée/Livre II : Découpage régional- Février 2011

[2] Recensement Général de la Population et de l'Habitat



Carte 1: Provinces et Préfectures de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima



Carte 2 : Découpage administratif de la Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima

2. Cadre géographique général

Du point de vue géographique, la région fait partie du domaine rifain.

En dehors des plaines côtières, les zones à géomorphologie abrupte ou fortement ondulée couvrent plus de 80% du territoire régional. Le climat est de type méditerranéen le long de la côte méditerranéenne sous l´effet de l´influence continentale :

- A l'Ouest, on retrouve de basses plaines littorales aux sols alluviaux lourds et fertiles menacées par les inondations et par la salure de terrasses (autour d'Assilah , et entre Ksar El Kébir et Larache) et de collines arrondies de faible altitude (moins de 200 m);

- Au Nord et à l'Est, on trouve des collines plus élevées au relief accusé dont les altitudes sont comprises entre 200 et 500 m;

- Les plages sont nombreuses sur le littoral atlantique, couvrant près de 152 Km;

- Le littoral du détroit, lui, est accidenté, jalonné de rochers et des plages à l'embouchure des Oueds.

On distingue alors au niveau de cette région, principalement quatre zones homogènes:

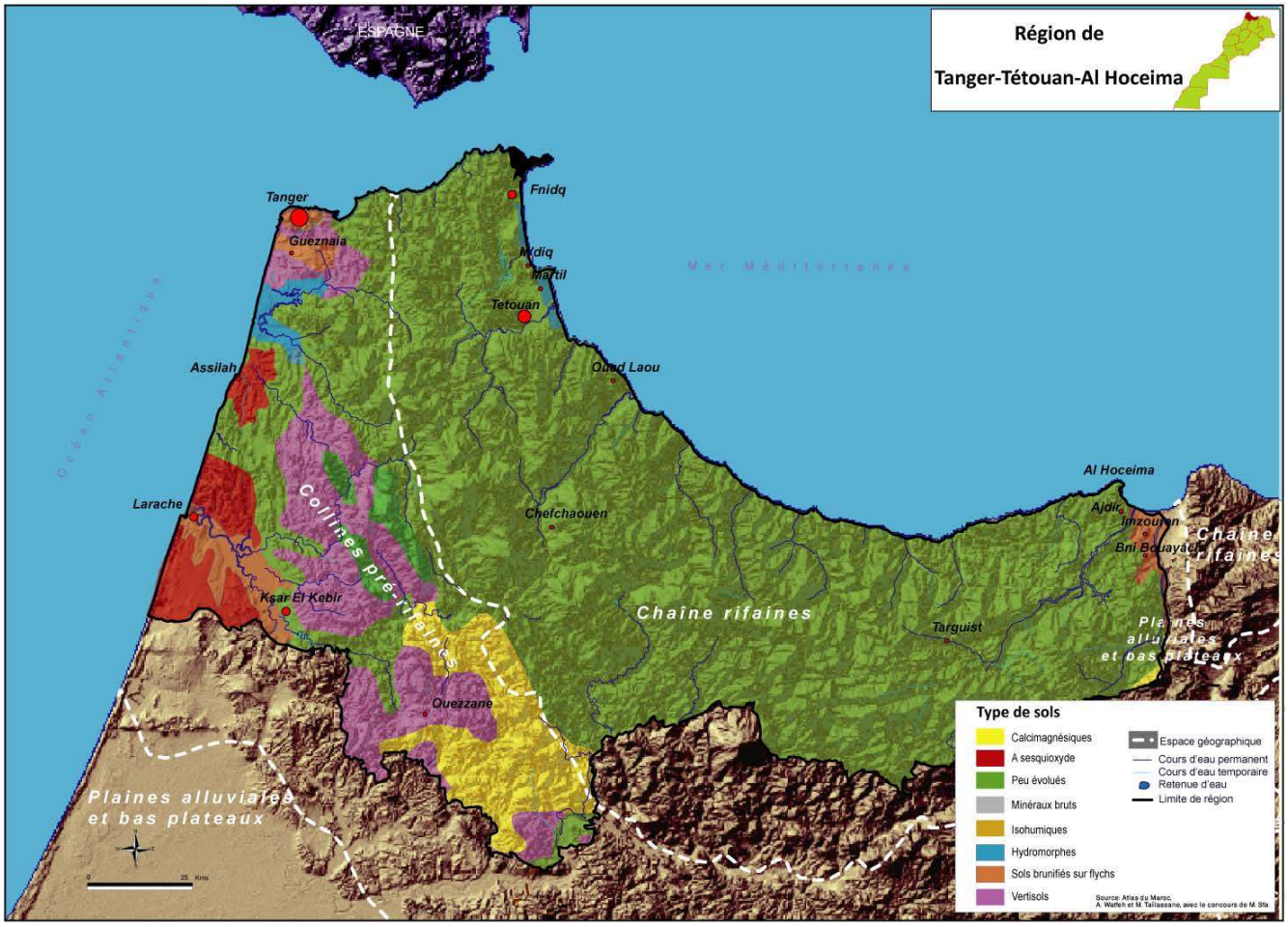
- **Le Tangérois**, situé dans le détroit de Gibraltar entre la Méditerranée et l'océan Atlantique, coïncide approximativement avec le bassin de l'oued Mharhar et présente une alternance de vallées, couvertes principalement d'alluvions quaternaires, et de collines marno-gréseuses ;

- **La côte et les bassins méditerranéens** constituant la zone axiale de la chaîne du Rif, couvrent en grande partie les provinces de Tétouan et de Chefchaouen ;

- **Les Jbala** correspondant aux sous zones montagneuses et aux vallées intérieures de la zone rifaine. Les conditions du relief et la configuration du réseau hydrographique, réduisent l'espace en versants très prononcés dans les vallées intérieures, les transformant ainsi en authentiques enclaves;

- **Le bassin du Bas Loukkos** constituant l'espace naturel le plus développé de la région, grâce à des sols de qualité et à l'abondance de l'eau et couvrant les plaines alluviales argileuses et le plateau sableux de Larache.

Les types de sols sont diversifiés, et sont composés de formations calcaires, marneuses ou flyscheuses, montrant un complexe de sols peu évolués, issu de sols minéraux bruts, de sols brunifiés et, sur les terrains de forêts, de sols à sesquioxydes de fer et de manganèse.



Carte 3: Types de sols de la Région

III. RESSOURCES NATURELLES

1. Climat et précipitations

De par leur situation à l'extrême Nord-ouest du pays et la variabilité imprimée à leur relief par les nombreux massifs montagneux de la chaîne du Rif et les plaines côtières, les bassins du Loukkos, du Tangérois et de la côte méditerranéenne sont soumis à des conditions météorologiques variées.

Ainsi, l'influence océanique qui caractérise les bassins du Loukkos et du Tangérois s'atténue progressivement dans les bassins côtiers du Nord avec une aridité de plus en plus prononcée d'Ouest en Est.

Toute la partie du littoral occidental, entre Larache et Martil appartient à la zone humide ou sub-humide avec des précipitations qui peuvent dépasser 700 mm/an. La partie Est de la région (particulièrement pour les bas bassins situés entre Jebha et Al Hoceima) reçoit à peine 400 mm/an.

Au niveau des hauts reliefs, la pluviométrie moyenne varie entre 1800 mm sur la partie ouest du Rif (massifs montagneux du Haouz et de la dorsale calcaire) et 600 mm sur les hauts bassins du Rif à l'est de l'Oued Ouringa. Les températures restent en général, clémentes en hiver, douces en été, aussi bien sur les côtes qu'en altitude.

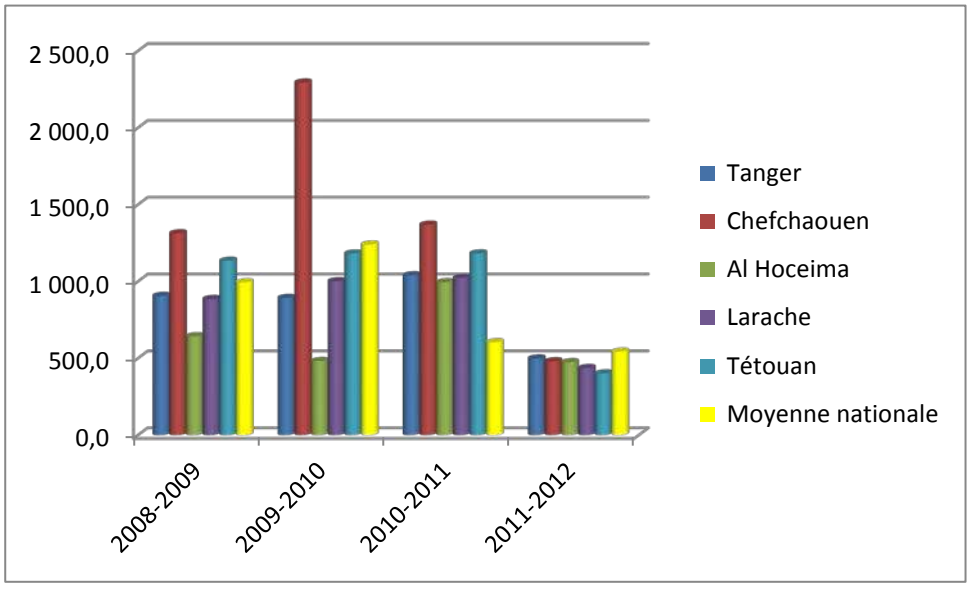
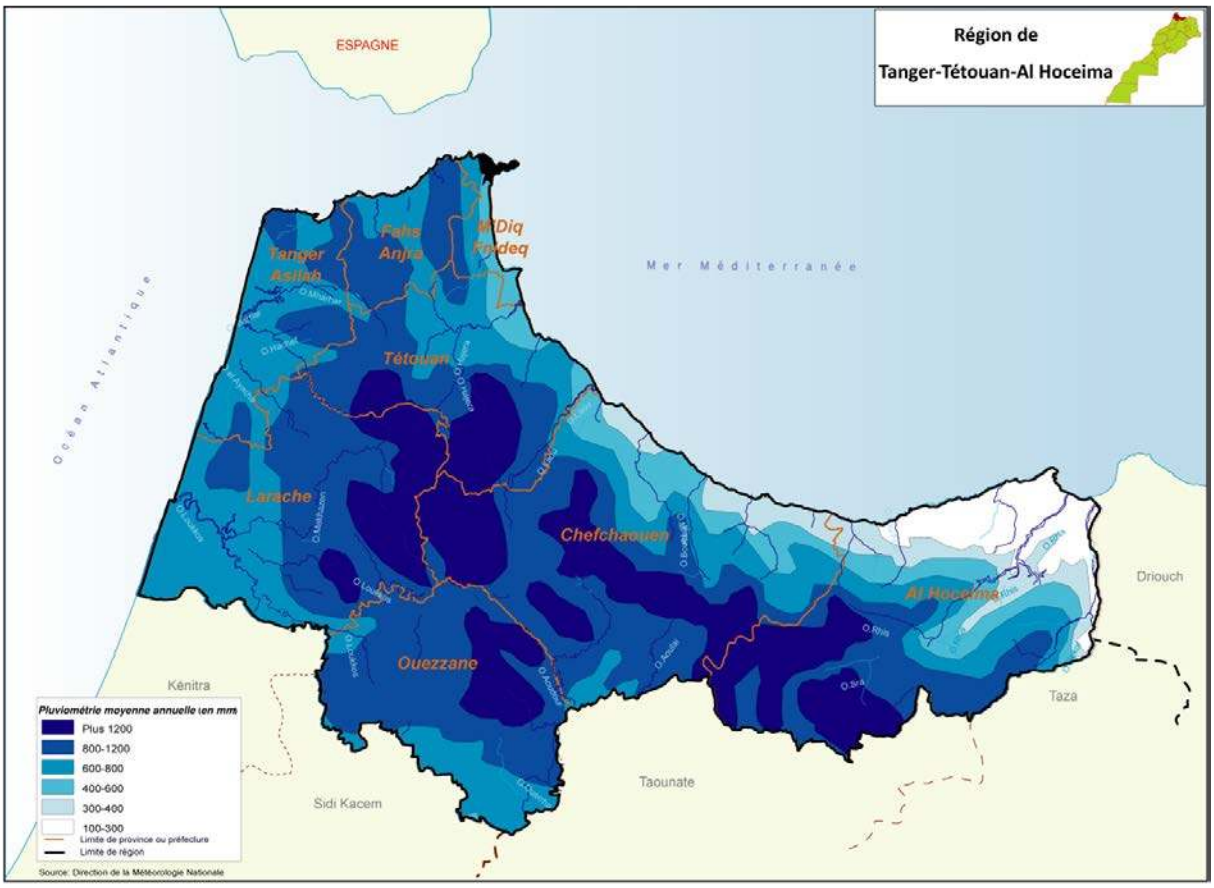


Figure 1: Pluviométrie annuelle par station, en millimètres
Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, 2013



Carte 4: Pluviométrie moyenne annuelle

2. Ressources hydrographiques

La région recèle de grandes potentialités en eau de surface matérialisées par la subsistance d'importants cours d'eaux (M'harhar, El Hachef, Ayacha, Ouergha, Innaouen, Ghiss, Nekkor). En revanche, vu la dominance de formations géologiques imperméables, les réserves en eaux souterraines demeurent assez modestes.

Du point de vue hydrographique, la région est drainée par de nombreux cours d'eau qui, à leur embouchure, forment des vallées très étroites, à l'exception de celles du Loukkos, de Martil et de Oued Laou.

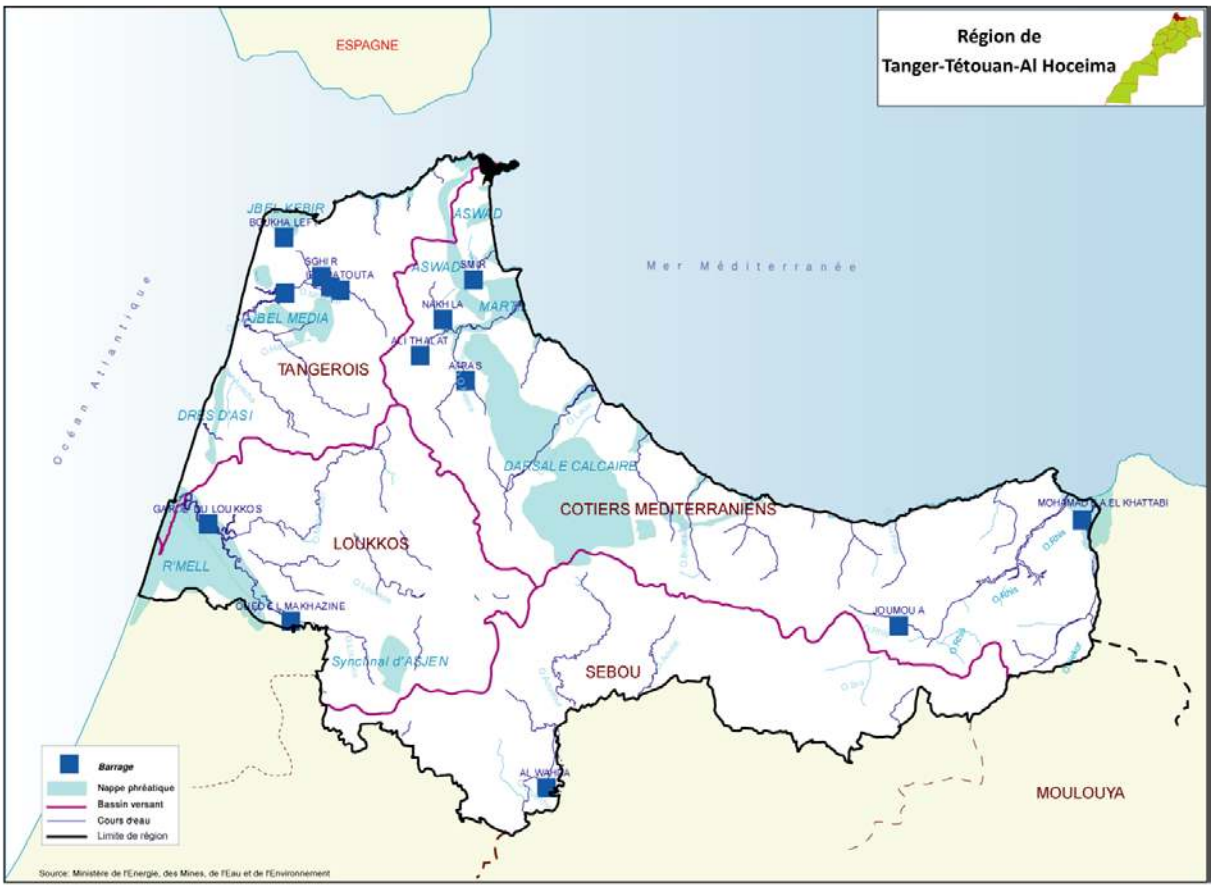
Les eaux de surface constituent l'essentiel des ressources en eau de la région. La forte intensité des précipitions, la prédominance du faciès argileux et le relief à caractère accidenté caractérisé par de fortes pentes, favorisent le ruissellement et limitent l'importance des ressources souterraines.

Seules les chaînes calcaires, les plaines, les vallées alluviales et quelques rares petits bassins isolés bénéficient de l'infiltration des eaux de pluie, ce qui donne naissance à des réservoirs souterrains dont l'importance, modeste par ailleurs, varie d'une unité à l'autre.

La région est principalement constituée par les bassins de trois oueds: M'harhar, l'oued El Hachef, Ayacha, Ouergha, Innaouen, Ghiss et Nekkor ayant des apports moyens de 640.106m^3/an, drainant les eaux de surface sur une superficie d'environ 2.800 Km^2.

Cependant, l'oued M'harhar, reste le cours d'eau le plus important au niveau du bassin du tangérois, à lui seul, il présente un apport moyen annuel de l'ordre de 450.106m^3/an.

Pour cette zone, les principaux barrages sont ceux d'***Ibn Batouta*** avec une capacité de 35.106m^3, et ***9 Avril*** d'une capacité de 300.106m^3.



Carte 5: Ressources en eau de la Région.

La nappe fondamentale des eaux souterrainesest celle de Charf El Akab qui, avec une réserve totale évaluée à 25.106 m3, constitue un authentique réservoir naturel.

L'essentiel de ces ressources hydrauliques servent pour l'approvisionnement en eau de la population urbaine, seul 1% des ressources disponibles dans la zone du tangérois, est destiné à l'irrigation.

Les bassins versants de Nekkor et de Ghiss de la bordure méditerranéenne sont considérés appartenir au domaine du bassin versant de Loukkos, ils s'étendent sur des superficies de 70 Km^2 et 82 km^2 respectivement. Ces deux bassins se distinguent par un régime hydrologique à caractère pluvial, où les crûes sont brutales en raison des fortes

pentes et du régime pluviométrique annuel variant de 300 à 00 mm/an en moyenne.

Les bassins côtiers méditerranéens comprennent, principalement, les oueds Smir, Martil, Amsa et Laou qui s'étendent sur une superficie de 2.914 Km2, et assurent des apports moyens de 1.245.106m3/an. En plus, quelque 38.106m3/an mobilisées à partir des nappes souterraines qui à l'exception des nappes calcaires, sont étroitement liées aux cours d'eau qui les traversent, comme cela est le cas des oueds Smir, Laou et Martil.

Les principaux barrages de la zone sont celui de Smir, avec une capacité de 43.106 m^3celui de Nakhla avec une capacité actuelle de 5,7.106m^3 et le petit barrage Ajras, avec une capacité de 3.106m^3, exclusivement, destiné à l'irrigation, enfin le barrage Raouz en cours de construction. Si dans la province de Tétouan l'approvisionnement en eau est essentiellement réalisé à partir des eaux superficielles, dans la province de Chefchaouen, on a plutôt recours aux eaux souterraines dont l'origine est la dorsale calcaire.

Concernant le bassin du Loukkos, oued El Makhazine est le cours d'eau le plus important de la région qui présente un régime hydraulique pluvial d'une forte irrégularité interannuelle. La région dispose également, de ressources en eau souterraines à différentes profondeurs qui lui permettent de subvenir aux besoins de l'irrigation et qui constituent potentiellement un atout important pour son développement socio-économique.

Ce cours d'eau est régularisé à travers le barrage El Makhazine disposant d'une capacité de 773.106m^3, qui offre une possibilité d'irriguer près de 85.000 ha. Plus en aval sur l'oued Loukkos, un barrage de garde, avec une capacité de 4.106m3, y a été installé afin de protéger sa basse vallée contre les remontées des eaux de mer, et garantir, aussi, une source d'eau suffisante pour l'irrigation.

Les principaux aquifères de ce bassin sont la nappe du R'mel (9.106m^3/an) au sud de Larache, et la nappe d'Ouled Ogbane (1,4.106m^3/an) en amont de la ville de Ksar El Kebir.

3. Forêt

En 2011, le domaine forestier couvre dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima, une superficie de 487 300 ha, ce qui équivaut à 28,3% de la superficie totale régionale, dont près de 243.200 hectares sont des forêts de Feuillues naturelles, 173.940 du matorral et 53.350 hectares des essences résineuses naturelles. Les principales essences forestières répertoriées dans la région sont : le chêne liège, le chêne vert, le pin maritime, le chêne zen et tauzin, le thuya, le pin, le cèdre et le sapin.

Avec près de 211.040 hectares, la province de Chefchaouen représente un peu plus de

43% de l'ensemble de la forêt de la Région. Quant aux Provinces de Al Hoceima, Tétouan et de Larache, la forêt occupe respectivement 105 640 ha, 86 360 ha et 66 270 ha soit 22%, 18% et 14%. La préfecture de Tanger-Assilah vient en cinquième position avec une superficie de 12.280 ha, ne représentant ainsi que 5% de l'ensemble de la forêt régionale.

Les efforts de reboisement ont permis certes d'augmenter la superficie du couvert végétal en dotant la région d'une superficie totale de 100.507 ha de forêt reboisée. A la tête des bénéficiaires de ces efforts vient la province d'Al Hoceima qui avec ses 27.953 hectares possède 28% du total des forêts reboisées, suivies des provinces de Chefchaouen et de Tanger-Assilah avec 17% et 16% respectivement. Cependant, la forêt naturelle et le rythme de reboisement sont insignifiants dans la région.

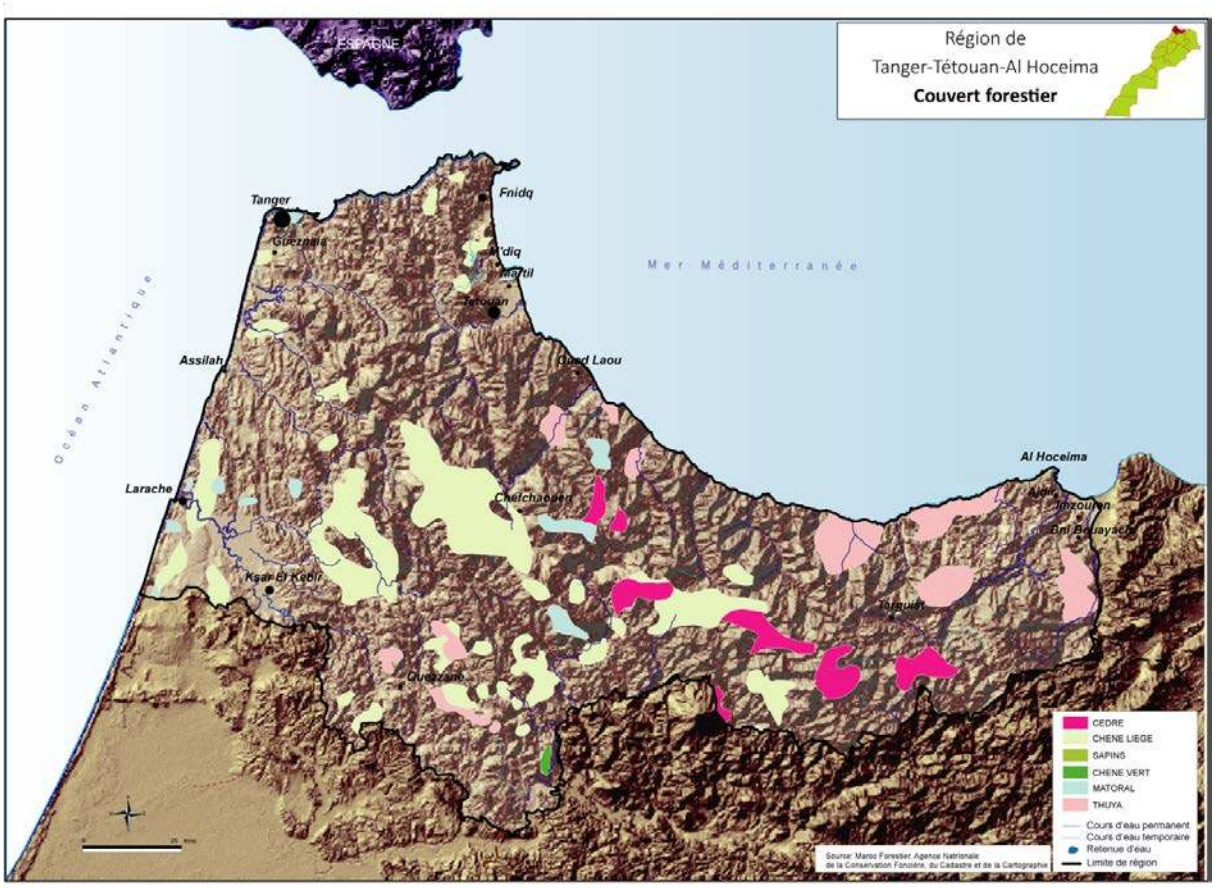
région et provinces	**Provisoires**	**Existantes**
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**3 136**	**97 371**
Al Hoceima	777	27 176
Chefchaouen	1 095	16 388
Tanger-Assilah	94	16 313
Ouezzane	700	13 040
Tétouan	70	13 508
Larache	400	10 946
Total	**45 237**	**655106**

Source : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, 2013

La proportion reboisée en 2011 reste relativement modeste, soit 14% du total des superficies de reboisement, dont le triple concerne uniquement le territoire d'Al Hoceima.

Les avantages socio-économiques et environnementaux offerts par ce patrimoine naturel se trouvent menacés en permanence par :

- Les feux de forêt qui sont assez fréquents dans le Nord ;
- La demande intensive des terres cultivables au profit des céréales ;
- La croissance urbaine des petites, moyennes et grandes villes ;
- Les projets touristiques d'infrastructure lourde déformant ainsi le paysage.



Carte 6 : Couvert Forestier de la Région

IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE

1. Population

Selon le dernier recensement de la population de 2014, la région du Tanger-Tétouan-Al Hoceima est classée la cinquième des régions avec une population de 3 556 729 habitants, soit une part de 10,51% de la population totale du pays.

Le taux d'accroissement annuel moyen de la région sur la période 2004-2014, 1,49% est légèrement supérieur à la moyenne nationale (1,3%). L'indice synthétique de fécondité en 2014 de la région est de 2,2 enfants par femme, équivalent à celui national (**2,21).**

A signaler que 8,2% de la population de Tanger-Tétouan-Al Hoceima parlent Tarifit et 97,3% parlent la Darija (selon le RGPH 2014[3]).

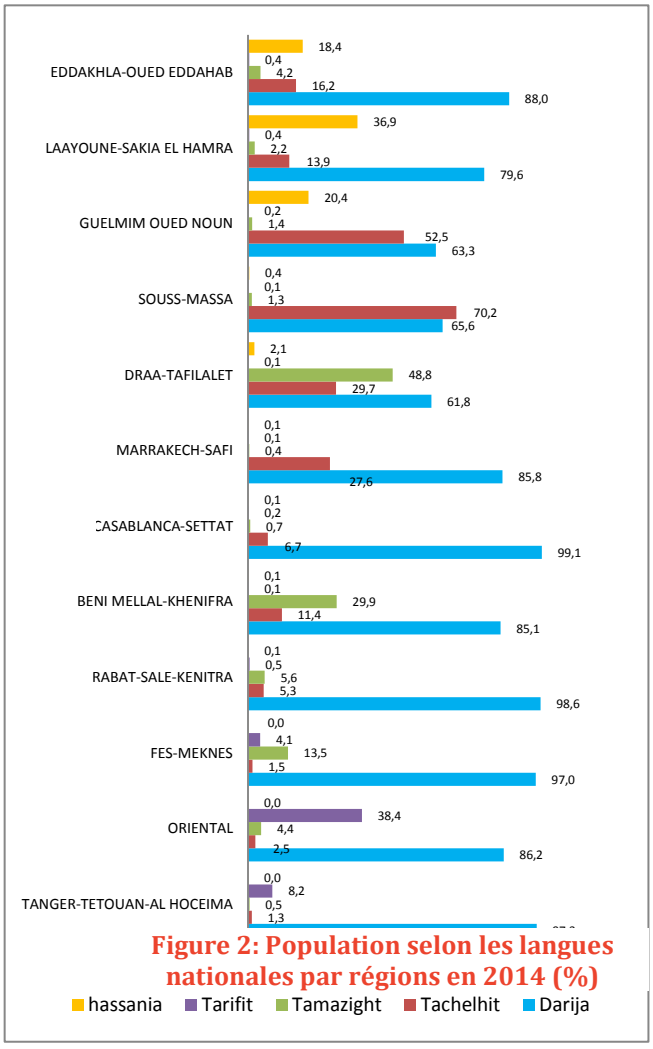


Figure 2: Population selon les langues nationales par régions en 2014 (%)

La répartition de la population par préfecture et province montre le caractère dominant de la Préfecture de Tanger-Assilah qui abrite 30% de la population suivie de la Province Tétouan (15%).

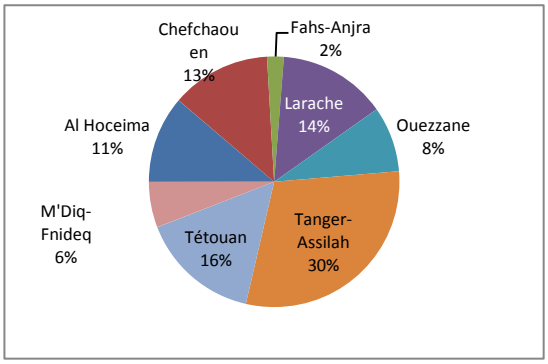


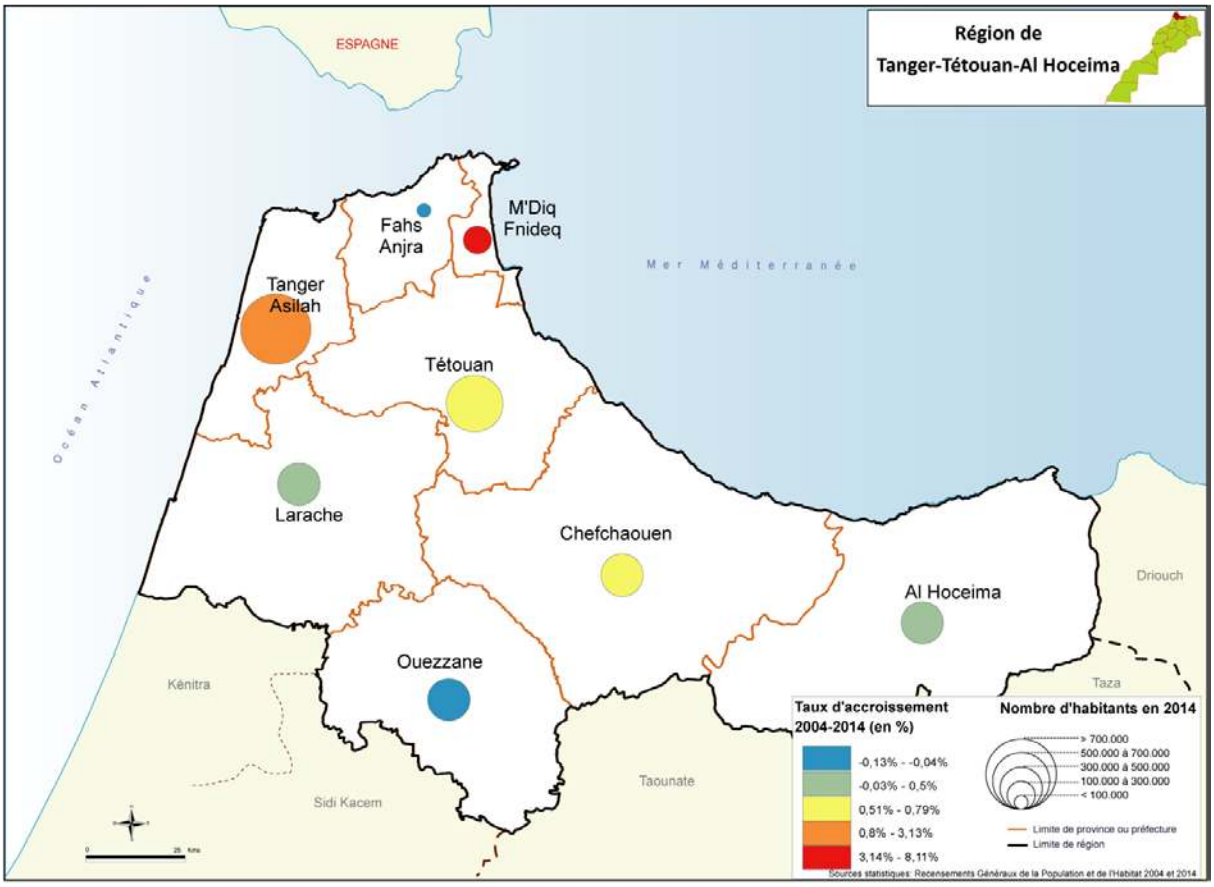
Figure 3: Répartition de la popualtion selon les provinces et les préfectures, en 2014

Source : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014

[3] Chiffres publiés le 13 octobre 2015

Tableau 2 : Population des Provinces et de la Préfecture (Ensemble des deux milieux urbain et rural)	الأسر Ménages	السكان Population	الأجانب Etrangers	المغاربة Marocains
Tanger-Tetouan-Al Hoceima	**799 124**	**3 556 729**	**7 453**	**3 549 276**
Province: Al Hoceima	79 326	399 654	236	399 418
Province: Chefchaouen	82 914	457 432	143	457 289
Province: Fahs-Anjra	16 823	76 447	44	76 403
Province: Larache	107 357	496 687	413	496 274
Province: Ouezzane	67 858	300 637	134	300 503
Préfecture: Tanger-Assilah	266 738	1 065 601	5 299	1 060 302
Province: Tétouan	126 969	550 374	605	549 769
Préfecture: M'Diq-Fnideq	51 139	209 897	579	209 318
Source: Haut Commissariat au Plan, Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2014				

Les préfectures de M'Diq-Fnideq et de Tanger-Assilah ont enregistré les taux d'accroissement les plus fort: **8,11**% et **3,13**% respectivement, suivies de loin par la province de Chefchaouen (0,79%) et de la province de Tétouan (0,62%) alors que la province de Fahs-Anjra et de Ouezzane enregistrent des taux négatifs les plus bas de la région (-0,04% et -0,13% respectivement), la province de Larache et d'Al Hoceima quant à elles affichent respectivement les taux de 0,50 % et 0,10%.

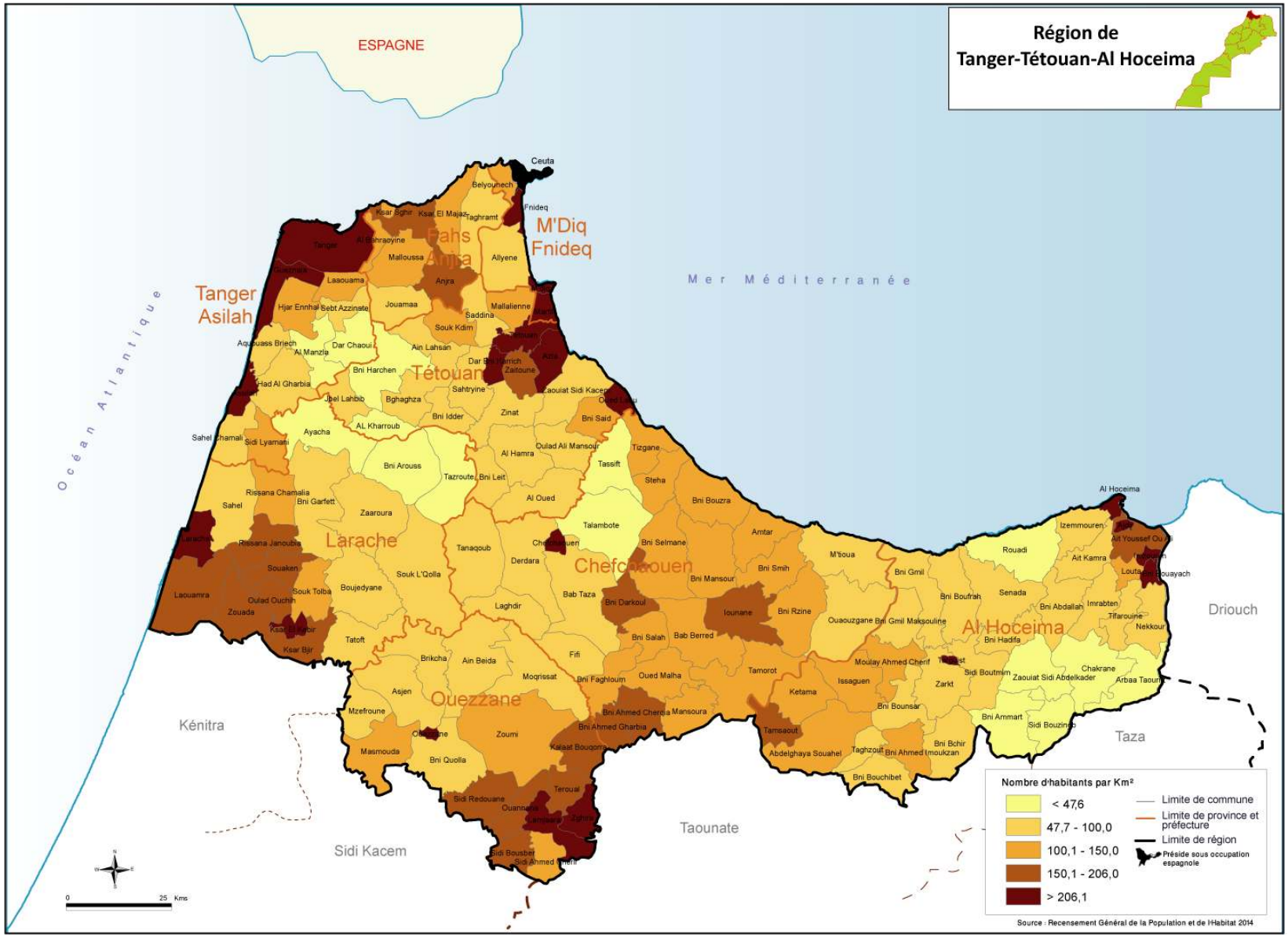


Carte 7: Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014

la région est la troisième des régions les plus densément peuplées du pays, après les régions Casablanca-Settat et Rabat-Salé-Kenitra, avec un rapport de 206 habitants au

km^2, comparée à la densité de l'ensemble du MAROC (47,6),

Au niveau communal, la densité varie de 28 habitants par Km^2 (21 communes ont une densité inférieure à 50 habitants par Km^2) et 18 mille habitants/Km^2 au niveau de M'diq et Tanger (14 communes ont une densité supérieure à 500 habitants par Km^2).



Carte 8: Densité communale de la population en 2014

2. Chômage et activité

La population active est à majorité rurale, avec un maximum atteint au niveau de la province d'Al Hoceima: 52,4% suivie de la province de Chefchaouen qui affiche un taux d'activité de 51,9%. Par contre, le chômage touche plus la province de Tétouan et la préfecture de Tanger-Assilah qui enregistrent respectivement un taux de chômage de 17,6% et de 11,4%.

Tableau 3: Taux de chômage et taux d'activté selon les provinces

Année 2012[4]	Taux de chômage (%)			Taux d'activité (%)		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
Tanger-Tétouan- Al Hoceima	**11,2**	**15,5**	**4,9**	**43,9**	**41,1**	**48,6**
Al Hoceima	9,0	16,1	6,5	49,0	41,3	52,4
Chefchaouen	5,7	20,0	3,7	51,2	47,2	51,9
Larache	7,0	10,4	4,1	39,2	34,1	45,1
Tanger-Assilah	11,4	11,8	3,0	39,1	39,3	36,2
Tétouan	17,6	19,9	9,8	45,9	44,8	50,2

Source statistique: Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc de 2013

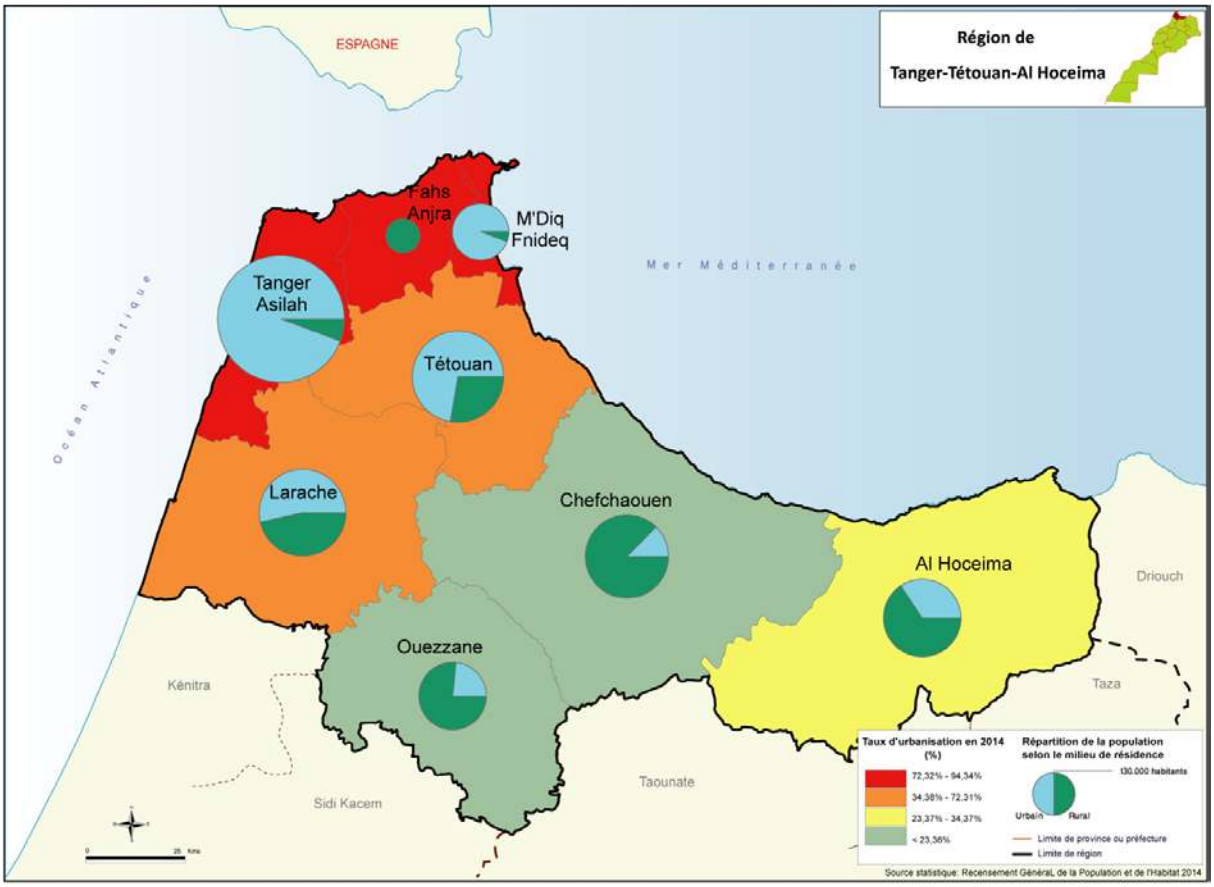
3. Armature Urbaine

Selon le recensement Général de la population et de l'Habitat de 2014, la répartition de la population selon le milieu de résidence met en évidence le caractère urbain de la région. En effet 59,93% de la population vivent dans le milieu urbain, contre 26,39% dans le milieu rural.

Cette population urbaine représente 25% de la population urbaine marocaine.

La préfecture de Tanger-Assilah abrite à elle seule presque la moitié de la population urbaine de la région (47%) alors que la province de Tétouan en abrite 19% et Larache 12%.

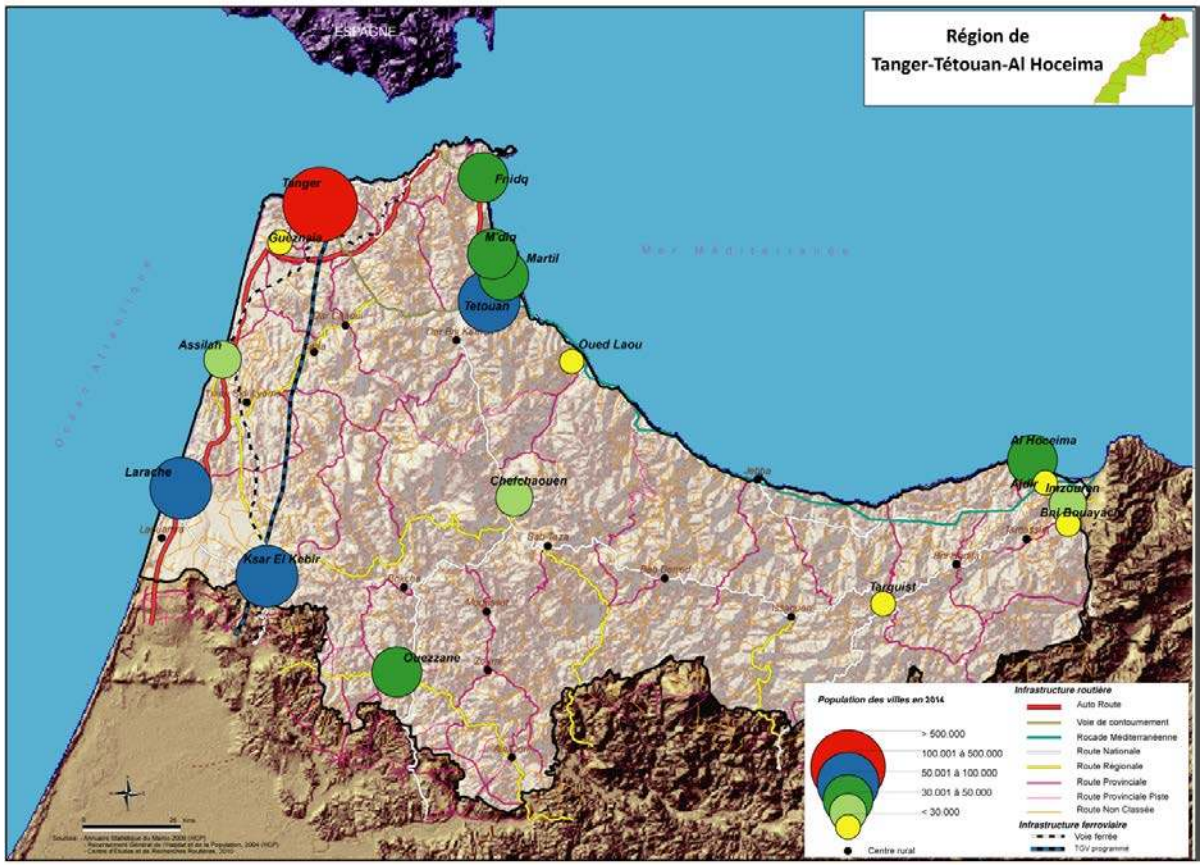
[4] Population âgée de 15 ans et plus



Carte 9: Taux d'urbanisation en 2014

Cette répartition de la population est due en grande partie à :

- L'émergence de plusieurs petits centres urbains ou ruraux le long de la bande littorale.
- Le développement des complexes touristiques engendrant une «durcification» progressive du littoral par la construction de complexes hôteliers ou de rangées de résidences secondaires : 50 % de la capacité d'accueil touristique y est bâtie ;
- La concentration des activités industrielles : 80 % des effectifs permanents des industries et 92% du commerce extérieur est implanté dans les grandes villes de la région sur l'axe côtier ;



Carte 10: Réseau urbain de la Région

4. Pauvreté et développement humain

Le taux de pauvreté dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima se situe à 10,08 % contre 8,9% à l'échelle nationale (selon la carte de pauvreté de 2007), soit un écart de 1,9 point.

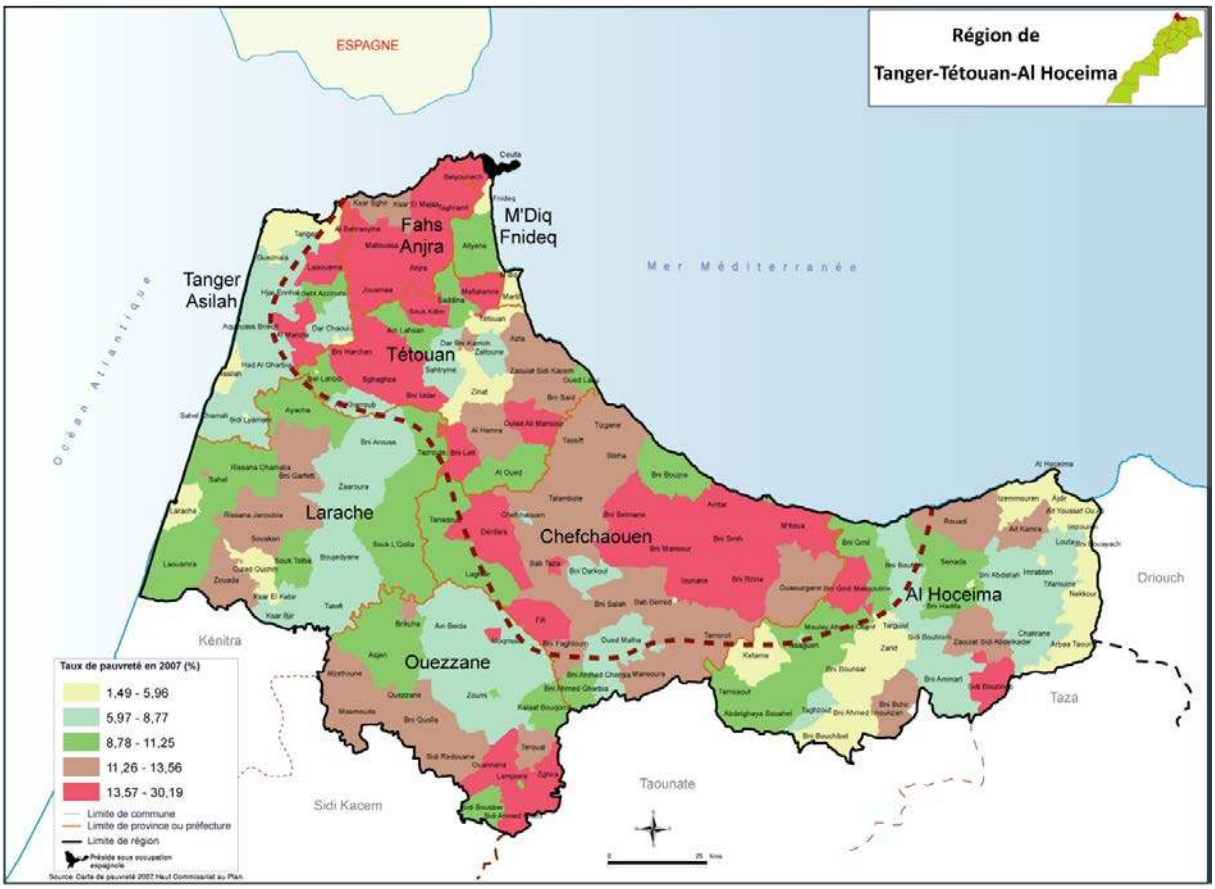
Par milieu de résidence, la pauvreté demeure beaucoup plus ancrée en milieu rural de la région (le taux de pauvreté varie de 3,31 à 30,19%). Cependant, en milieu urbain de la région, le taux de pauvreté varie entre 1,49 % et 16,94%.

L'analyse spatiale de la pauvreté permet de mettre en évidence les constats suivants :

- Pour l'ensemble des communes, le taux de pauvreté le plus faible (soit 1,49 %) a été enregistré au niveau de la municipalité de Tétouan, alors que le taux le plus élevé qui est de 34.93% est enregistré à la commune rurale BNI IDDER dans la même province de Tétouan,
- 51% des communes connaissent des taux de pauvreté modérés inférieurs à 10,6%,
- Le taux de pauvreté dépasse 20% dans 4 communes entièrement rurales (DERDARA,

LAAOUAMA, ANJRA et BNI IDDER,

- Une seule commune enregistre un taux de pauvreté dépassant 30% (la commune rurale BNI IDDER).



Carte 11: Taux de pauvreté en 2007

V. INFRASTRUCTURES DE BASE

1. Le réseau routier

La région dispose d'une armature routière très satisfaisante par rapport au reste du territoire national avec un linéaire de 2744,9 Km réparti comme suit :

- Routes Nationales : 956,10 **Km**.
- Routes Régionales : 391,20 **Km**
- Routes Provinciales : 1397,60**Km**.

sans compter les voies urbaines et les pistes agricoles et non classées. Soit 6,8% environ de la totalité du réseau national.

La longueur des routes provinciales revêtues est plus importante que celle des routes régionales et nationales (51%). La Province de Ouezzane dispose de la majorité du réseau des routes provinciales avec environ 317,3 Km, soit 22,7 % du réseau total provincial de la région.

Tableau 4 : Réseau routier selon les provinces et les préfectures et par type

Préfecture / Province	Routes Nationales	Routes Régionales	Routes Provinciales	Total Réseau routier
Tanger Assilah	80,70	24,00	136,10	240,80
Fahs Anjra	58,90	0,00	94,40	153,30
M'diq- Fnideq	50,70	0,00	6,80	57,50
Tétouan	131,30	23,80	153,80	308,90
Larache	62,30	118,00	221,10	401,40
Chefchaouen	230,00	101,20	212,10	543,30
Ouezzane	56,20	78,20	317,30	451,70
AL Hoceima	286,00	46,00	256,00	588,00
Total	**956,10**	**391,20**	**1397,60**	**2744,90**

Source : Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique

Les provinces et les préfectures qui totalisent le plus de routes nationales et régionales sont les Provinces de Chefchaouen et Al Hoceima alors que la préfecture de M'diq - F'nideq arrive en dernière position après celle de la province de Fahs Anjra.
Cette situation est appelée à s'améliorer par le lancement du troisième programme national des routes rurales.

Le réseau routier dans de la région est l'un des réseaux routiers les moins denses à l'échelle du territoire national, soit une densité routière sociale de 0,77 km pour 1000 habitants (contre 1,2 Km/1000 habitants au niveau national), et spatiale de 159 pour 1000Km^2. Al Hoceima a un réseau peu développé, en raison de l'état de son relief et la dispersion de sa population.

Tableau 5: Répartition du réseau routier par province et densité par habitant et par km²				
Province ou Préfecture	**Réseau total revêtu (km)**	**Nombre d'habitants en 2014**	**DENSITE**	
			Sociale (km/1000 hab)	**Spatiale (km/1000km²)**
Tanger Assilah	240,80	1 065 601	0,23	271,8
Fahs Anjra	153,30	76 447	2,01	191,9
M'diq- Fnideq	57,50	209 897	0,27	322,1
Tétouan	308,90	550 374	0,56	120,1
Larache	401,40	496 687	0,81	149,6
Chefchaouen	543,30	457 432	1,19	157,8
Ouezzane	451,70	300 637	1,50	242,7
Al Hoceima	588,00	399 654	1,47	121,6
Région: Tanger-Tétouan-Al Hoceima	2744,90	3 556 729	0,77	159,0
TOTAL NATIONAL	**40632,00**	**33848242**	**1,20**	**57,16**
Source : Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique				

Le nombre de permis de conduire délivrés en 2012 est de 21.407 dont 9 % seulement ont été délivrés à des femmes. Ces chiffres ont connu une baisse de -53,5% par rapport à l'année 2011.

Le nombre de véhicules immatriculés en 2012 est de l'ordre de 26.221 véhicules, représentant uniquement 3% du total des véhicules immatriculés au Maroc. Ces véhicules sont répartis comme suit :

Tableau 6: Immatriculation des véhicules par centre immatriculateur				
Année 2012	***Total général***	***Véhicules utilitaires***	***Voitures de tourisme***	***Motocyclettes***
région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**26 221**	**15 792**	**10 110**	**319**
Tanger-Assilah	488	370	118	-
Larache	1 621	1 017	549	55
Chefchaouen	15 272	9 261	5 818	193
Tétouan	6 279	3 596	2 620	63
Ouezzane	379	262	117	-
Al Hoceima	2 182	1 286	888	8
Total Maroc	**818 199**	**475 646**	**335 931**	**6 622**
Source : Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, 2013				

2. Le réseau autoroutier

Les autoroutes représentent 6% du réseau routier régional. La réalisation de la rocade méditerranéenne (Tanger -Sâaidia), l'autoroute Tétouan - F'nideq, le dédoublement des voies Tanger - Tétouan et Tétouan - F'nideq, ont permis une meilleure desserte entre les

différents espaces intra et extra Région.

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima bénéficie d'une infrastructure autoroutière composée des trois principaux axes : Rabat-Tanger, Tanger - Port Tanger Med et dernièrement Tétouan - Fnideq.

L'autoroute A1 dite « autoroute du Nord » relie Rabat à Tanger d'une longueur de 223 km, et réalisée entre 1995 et 2005 :

- 1996 : Autoroute Kénitra-Larache de 110 km
- 1999 : Autoroute Larache-Sidi El Yamani de 28 km
- 2002 : Autoroute Sidi El Yamani-Assilah de 15 km
- 2005 : Autoroute Assilah-Tanger de 30 km

L'autoroute A4, est d'une longueur de 54 km, elle assure la Tanger à Ksar Seghir et dessert Tanger Med, le plus grand port africain ainsi que les zones franches et logistiques avoisinant le complexe portuaire. En parallèle à l'autoroute, la N16 a été élargie, passant de 5 m à 7 m de largeur. Son renforcement a été généralisé, ses caractéristiques géométriques améliorées et d'importants travaux ont été consacrés à son environnement, Une troisième voie a été aussi réalisée pour les poids lourds sur certaines sections.

L'autoroute A6 ou « autoroute Tétouan-Fnideq » la plus courte des autoroutes du Maroc, relie les villes de Tétouan à Fnideq sur la côte méditerranéenne. Elle dessert les stations balnéaires de Restingua, Kabila et Cabo Negro, une zone très touristique. Cet axe fait l'objet d'un trafic routier des plus importants à l'échelle nationale, avec des pointes estivales dépassant les 30 000 véhicules par jour. En parallèle à l'autoroute, la N16 a été transformée en voie rapide 2x2 sur une longueur de 28 km.

En mai 2015, le ministère de l'équipement a présenté le couloir sur lequel sera construite la future l'autoroute reliant les Bipôles Fès/Meknès et Tanger/Tétouan.

Selon les chiffres clés publiés par la Société nationale des autoroutes du Maroc (ADM), le trafic sur l'autoroute Rabat-Kénitra-Tanger-Est a connu, entre 2012 et 2011, une augmentation de 4,4% alors que celui sur la section Tanger Est- Port Tanger Med a enregistré une évolution de 8,87%. Le trafic moyen journalier sur l'autoroute Tétouan-Fnideq continu son trend haussier en enregistrant une évolution notable de 14,2%.

Tableau 7: La Circulation moyenne journalière par axe autoroutier sur réseau stable(x1000)

Section Autoroutière	2010 (v.km/j)	2011(v.km/j)	2012(v.km/j)	Evolution 2011/2010	Evolution 2012/2011	Part dans la

						circulation totale
Casablanca- Rabat	2 792	2 876	3 071	3,00%	6,77%	20,30%
Rabat- Kénitra	753	781	800	3,70%	2,34%	5,30%
Kénitra- Tanger Est	2 046	2 112	2221	3,20%	5,15%	14,70%
Tanger Est- Tanger Med	182	210	229	15,40%	8,87%	1,50%
Rabat- Fès	1 936	2 258	2 191	16,60%	-2,95%	14,50%
Contournement de Casablanca	621	725	836	16,70%	15,27%	5,50%
Casablanca- Berrechid Nord	1 140	1 212	1 239	6,30%	2,21%	8,20%
Berrechid-Agadir	2 659	3 251	3418	22,30%	5,13%	22,60%
Casablanca- El Jadida	769	885	971	15,10%	9,75%	6,40%
Tétouan-Fnideq	106	114	130	7,50%	14,29%	0,86%
Circulation totale (v.km/j)	**13 004**	**14 425**	**15 106**	**10,90%**	**4,72%**	**100%**
Source :Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique						

3. Le réseau Ferroviaire

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est dotée d'une infrastructure ferroviaire moderne et pourvue de 9 gares ferroviaires:

- 5 gares au niveau de la Préfecture de Tanger- Assilah : Tanger - Ville, Tanger - Mghogha, El Akba Hamra, Assilah et Sidi El Yamani,
- 4 gares dans la Province de Larache (Ksar El Kébir Moulay Mehdi, Ksar El Kébir Médina, Souaken et Tlate Rissana).

Elle est ainsi traversée par la ligne des chemins de fer sur une longueur de 112 Km dont 56 Km dans la Préfecture de Tanger-Assilah, 44 Km dans la Province de Larache, et 12 Km dans la Province de Fahs Anjra.

Le trafic est estimé à 10 trains par jour et 70 voyages hebdomadaires, qui sont complétés par l'utilisation d'autocars pour garantir la liaison avec la ville de Tétouan, non desserte par la réseau

La gare de Tanger-ville vient en tête en assurant la quasi-totalité du trafic ferroviaire pour le transport des voyageurs au niveau de la Région. Elle a été réouverte au public à partir du 10 août 2015 après l'achèvement des travaux de remaniement et de pose de nouvelles voies ferrées lancés en janvier 2015.

Une nouvelle voie ferrée entre la ville de Tanger et le nouveau port Tanger-Med est actuellement en service.

4. Le projet de train à grande vitesse (TGV)

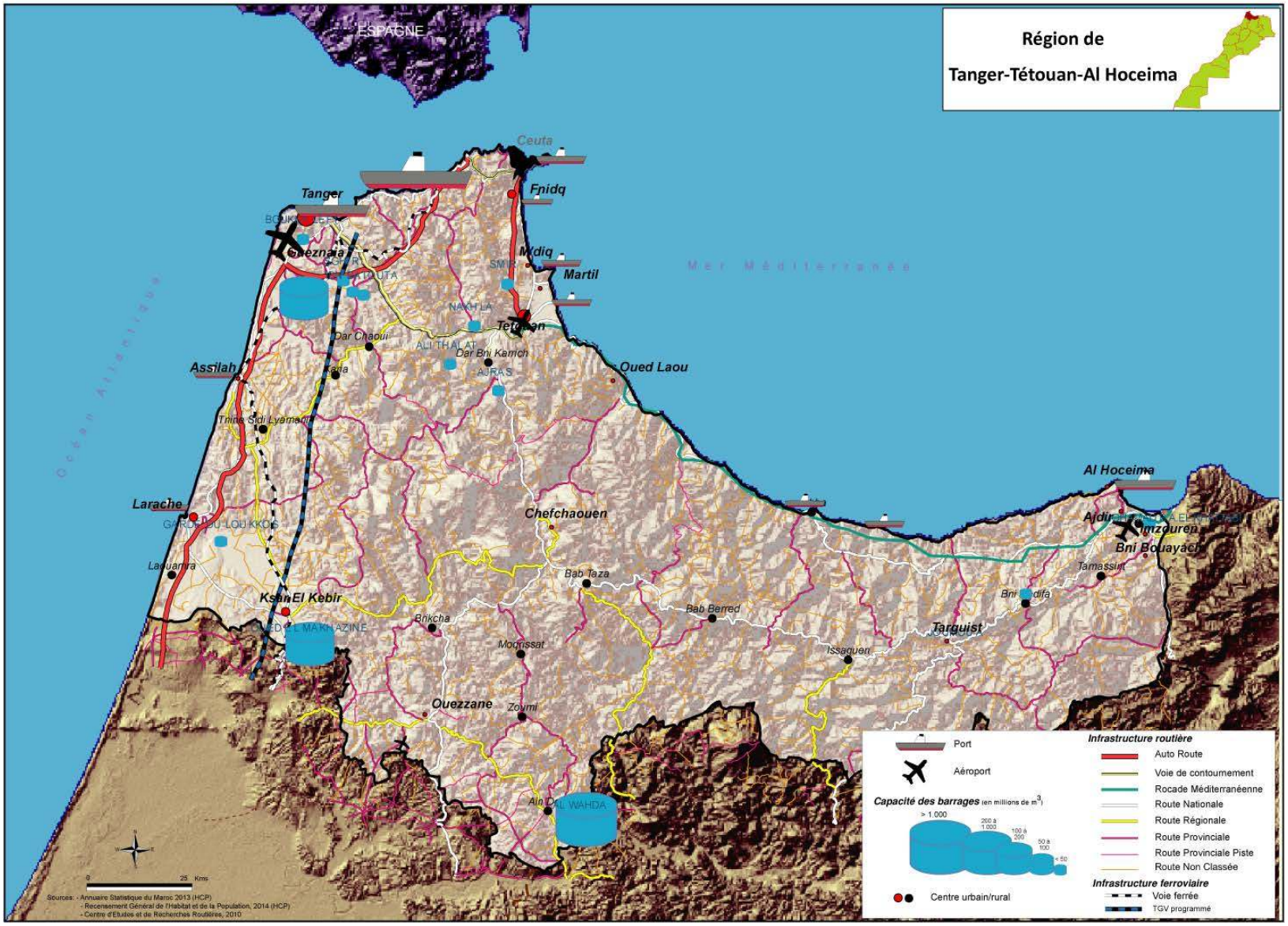
Dans l'objectif de poursuivre le développement du système de transport national et de privilégier le transport de masse et la multi-modalité tout en protégeant l'environnement, **le train à grande vitesse (TGV)** s'est avéré à travers ses divers bénéfices, une solution innovante et un choix naturel pour le Maroc. Ce projet s'inscrit dans la continuité du développement du réseau ferroviaire de notre pays et s'impose comme le mode de transport de personnes le plus performant sur les moyennes et longues distances. Il aura, sans doute, des retombées socio-économiques importantes en terme de :

Rapprochement des territoires : accroissement de la mobilité des personnes, recomposition urbaine des territoires desservis, amélioration de l'attractivité des villes traversées…La première étape du projet de ligne de train à grande vitesse marocain permettra d'effectuer un gain de temps de l'ordre de 2h35 minutes entre Tanger et Casablanca.

Dynamisme de l'emploi : le projet a un double impact sur l'emploi : Outre les 30 millions de journées de travail direct et indirect créées pendant la phase des travaux, le projet permettra aussi la création de 2500 emplois directs et indirects pendant la phase d'exploitation.

Atout pour l'économie : le projet a un impact indéniable sur les activités économiques des villes et régions concernées. Ce projet deviendra un argument de poids dans le choix d'implantations ou de délocalisations des entreprises. Parallèlement, il favorisera l'essor du tourisme national à travers le développement des séjours de courte durée.

De nouvelles opportunités pour le fret ferroviaire à travers l'incitation de plus en plus à l'augmentation des échanges commerciaux, surtout suite aux effets d'entrainement du port Tanger Med. Le fret ferroviaire est un excellent moyen pour décongestionner le trafic routier.



Carte 12 : Principales infrastructures de base

5. Equipement aéroportuaire

Sur le plan de la desserte aérienne, la région de Tanger –Tétouan-Al Hoceima est connectée au réseau national et international par deux aéroports (Ibn Battouta à Tanger et Saniat R'mel à Tétouan).

- **L'aéroport d'Ibn Battouta à Tanger** est un aéroport international situé à Boukhalef, à 10 km au sud de Tanger. Il a été complètement rénové. Inauguré en juillet 2008, il offre une capacité d'accueil d'un million de passagers par an, et doté d'une superficie de 12.000 m^2. Cet aéroport est classé quatrième aéroport national du Royaume après ceux de Mohamed V à Casablanca, Al Menara à Marrakech et celui d'Al Massira à Agadir.

- **L'aéroport de Tétouan- Sania R'mel** est un aéroport international situé à Martil, à 6 km au nord de Tétouan, rénové en 2008, il est doté d'une superficie de 3.000 m^2 et d'une capacité d'accueil de 50.000 passagers par an.

- **L'aéroport Aéroport Al Hoceima Al Charif Al Idrissi,** est un aéroport international situé près d'Al Hoceima au nord du Maroc. Sur une superficie de 1.350 m^2 , il offre une capacité de 300 000 passagers par an.

En 2012, 11.620 vols et 852.386 voyageurs ont été enregistrés à l'échelle de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, soit 7% et 6% de l'ensemble du trafic aérien national.

6. Equipement Portuaire

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est ouverte sur la double façade maritime sur la Méditerranée et Océan Atlantique, d'une longueur de **447** Km. Elle dispose en termes de moyens de communication maritime, de onze ports (Tanger méditerranée, Tanger ville, Port d'Al Hoceima Marina Smir, Larache, M'diq, Port d'Assilah, Kabila, Ksar Sghir, Jebha.Cala Iris) dont sont trois utilisés dans le transport des marchandises et de passagers (deux au niveau de Tanger et celui d'Al Hoceima) et d'autres ports destinés aux activités de pêche maritime et à la plaisance.

Les principaux ports de la région sont les suivants :

- **Le port Tanger- Méditerranée, le nouveau hub stratégique méditerranéen :** La région connaît actuellement un essor économique avec des projets structurels

majeurs, tels que le projet Tanger- Méditerranée. Il est l'un des plus grands de la Méditerranée. La première partie du port a été inaugurée en Juillet 2007, et les travaux de la deuxième partie, qui devrait tripler sa capacité, avec la mise en place d'une gigantesque plateforme logistique (routes, autoroutes, chemins de fer) viennent d'être achevés.

Le Port Tanger Med est situé à Ksar Al Majaz dans le nord du Maroc, à 22 km à l'est de Tanger et à 46 km au nord de Tétouan, sur le détroit de Gibraltar en Méditerranée. Il est situé à 14 km à peine des côtes espagnoles, et se trouve sur la voie de passage du commerce maritime mondial Est-Ouest entre l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord. Grâce à cette position stratégique, Tanger Med est devenu une plateforme logistique aux portes de l'Europe en jouant sur le fonctionnement de la production en juste-à-temps.

Le Port est situé sur la seconde voie maritime la plus fréquentée au monde, le détroit de Gibraltar avec plus de 100 000 bateaux par an. Son activité principale est le transbordement de conteneurs. Les porte-conteneurs géants débarquent leurs marchandises sans dévier de leur route et repartent aussitôt, à charge ensuite à de plus petits navires, ou feeders ships de desservir des ports de second ordre.

- **Le Port de Tanger ville** est situé à l'entrée du détroit de Gibraltar, en bordure Ouest de la rade de Tanger, ouvert face au Nord-Ouest. Situé dans la ville de Tanger, la principale porte maritime du Maroc vers la Méditerranée, le port de Tanger se trouve au croisement de l'Océan Atlantique et de la Mer Méditerranée, dans une baie, entre le Cap Spartel et le Cap Malabata. Cette position exceptionnelle et stratégique, a fait pendant longtemps du port de Tanger le premier port marocain pour le trafic des passagers et TIR. Il était connu par ses dessertes régulières qui le reliaient aux différents ports de l'Europe : Algésiras, Barcelone et Tarifa en Espagne, Sète, Marseille et Port Vendres en France et Gênes en Italie. Il s'est

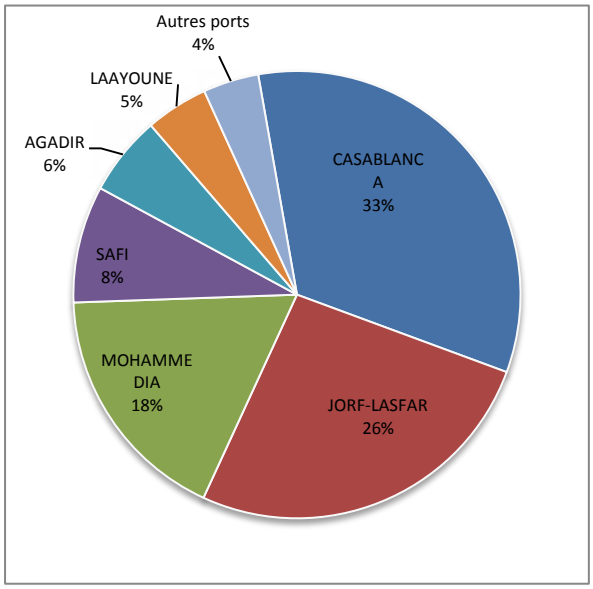


Figure 4: Part de chaque port dans le trafic global

distingué aussi par une zone franche implantée directement sur ses terre-pleins et qui a attiré des chargements à forte valeur ajoutée. Un projet de reconversion du port, mené par la Société d'Aménagement du Port de Tanger, a été initié en 2010 ; il a pour objectif de donner au port une nouvelle vocation orientée vers le tourisme de la croisière et la plaisance. Les travaux de reconversion du port entamés depuis 2011, et qui prendront fin en 2016, vont permettre à la ville de Tanger de devenir une destination phare de tourisme. La plus grande raffinerie du Royaume, la Samir, est située à proximité et approvisionnée à partir du terminal pétrolier par un réseau de 20 km de pipelines.

- **Le port d'Al Hoceima** est situé sur la côte méditerranéenne à 150 km environ à l'Ouest de Nador. Il est implanté à l'extrémité Ouest de la baie d'Al-Hoceima et constitue la seule ouverture sur la méditerranée de la région Centre Nord. Il est situé dans une région enclavée derrière la chaîne montagneuse du Rif dont les reliefs sont fortement accidentés. Avant 2003, les activités principales étaient la pêche et la plaisance. Avec la mise en service de la gare maritime en juillet 2003, le trafic passager est devenu le levier principal pour le développement du trafic commercial.
- **Le port de pêche de Larache** se trouve sur la côte atlantique Nord du Maroc à 90 km au Sud de Tanger. Il est installé sur la rive gauche de l'Oued Loukous, à environ 750 m de son embouchure et débouche directement sur le réseau routier qui relie Rabat à Tanger. Avec 45 ha de terre-pleins, 20 ha de bassin et un linéaire de 1138 de quais, il est le deuxième port de pêche de la région.
- **Le port de pêche et de plaisance d'Assilah** a été réalisé en 1992, dans le cadre de la politique d'aménagement du Nord du Royaume. Il est situé au centre de la ville, sur le littoral atlantique à 40 km au Sud de Tanger et à 30 km au Nord de Larache, dans la province de Tanger-Assilah. Il permet la protection de l'ancienne Médina menacée par l'érosion de la côte.
- **Le port de Cala Iris** situé à 57 km vers l'Ouest de la ville d'Al-Hoceima et à 3 km à l'Ouest de Torres d'Al Kalaa, son site est connu pour sa plage paradisiaque avec ses petites îles, et son petit port de pêche. Cala Iris est à la frontière du Rif occidental et du Rif oriental, elle est calée entre les collines et falaises recouvertes de forêts denses de thuyas. Cala Iris est la limite Ouest du parc national d'Al Hoceima dont les traits dominants sont une côte rocheuse peu exploitée avec la présence de part en part de criques protégées ainsi que des falaises, généralement habitées par des pêcheurs.

7. Poste et Télécommunication

Vu l'importance économique et sociale du secteur des postes et télécommunications, les opérateurs télécoms continuent d'améliorer et de développer leurs prestations tant au niveau national que régional. Il est de même pour la région de région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima où il a été procédé durant ces dernières années, à l'instar des autres régions du Royaume, à la réalisation de plusieurs projets portant sur la création de nouvelles infrastructures et équipements.

8. Alimentation en eau potable et électrification

a) L'Eau Potable

Pour répondre aux besoins croissants de la population en eau potable dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, des efforts ont été déployés pour le traitement aussi bien des eaux superficielles que souterraines.

Ainsi, l'ONEE a produit 122 millions de m³ d'eau potable en 2011 dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, répartis comme suit: 60 millions de m3 à Tanger Assilah, 15 millions de m³ à Larache et à Tétouan, près de 13 millions de m3 à M'diq et Fnidek et un peu plus de 8 millions de m³ à Al Hoceima. Le nombre d'abonnés consommateurs a atteint 94.759 abonnés.

Tableau 8: Activités de l'Office National de l'Eau Potable selon la province ou la préfecture

Année 2011 En milliers de mètre cube (m³)	Nombre d'abonnés consommateurs	Ventes		Production
		aux abonnés consommateurs	aux régies	
Tanger -Tétouan	**94 759**	**11 144**	**89 747**	**122 280**
Tanger Assilah	1 267	150	78 771	60 706
Larache	5 079	304	10 976	15 570
Tétouan	359	36		15 376
M'diq et Fnidek	-	-	-	13 367
Al Hoceïma	44 808	5 530	-	8 612
Ouezzane	20 279	2 432	-	4 367
Chefchaouen	21 245	2 386	-	4 282
Fahs Anjra	1 722	306	-	-

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable.

Si le milieu urbain est desservi en sa quasi-totalité, les carences en approvisionnement sont plus ressenties en milieu rural, et ce, malgré les efforts déployés par l'Etat (programmes du PAGER et programme de Lutte contre la Sécheresse) dont le but est de généraliser l'accès à l'eau potable. En effet, dans les communes rurales, les petits centres urbains sont généralement alimentés par un réseau, de nombreux douars et les zones

isolées s'approvisionnent encore à partir de puits dans la nappe souterraine.

b) L'Electrification

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose de trois usines hydroélectriques et de deux centrales thermiques ainsi que de quatre parcs éoliens. La production d'électricité au niveau de la région représente environ 12% de celle produite par l'ONEE sur l'ensemble du territoire national.

Cette région est le lieu de passage d'un gazoduc entre l'Algérie, le Maroc et l'Espagne et la connexion entre le Maroc et l'Espagne d'une ligne électrique. En outre, le secteur de l'énergie est soutenu par la réalisation d'une centrale thermique à cycle combiné de Tahadarte.

Les ventes d'électricité de la région s'élève à 2,6 milliards de KWH en 2012 contre 2,4 en 2010, représentant un pourcentage de 9% par rapport à la consommation nationale.

Tableau 9: Ventes d'électricité selon les provinces et préfectures

En millions de Kwh	2012	2011	2010
région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**2 597,0**	**2 393,9**	**2 204,7**
Tanger	1 366,1	1 221,1	1 120,5
Tétouan	654,8	632,8	590,9
Larache	332,3	311,0	295,9
Al Hoceïma	140,6	128,6	120,3
Chefchaouen	103,2	100,4	77,1
Total national	**27 560,9**	**25 669,8**	**23 748,2**

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable.

Egalement, beaucoup d'efforts sont déployés, ces dernières années dans le monde rural, à travers un certain nombre de programmes, notamment le PERG[5], qui a eu des retombées positives sur le taux d'électrification rurale. Ce taux a franchi **99**% en mars 2015.

Déjà, à fin avril 2014, le nombre des villages mis sous tension a atteint 3.149, ce qui représente 9% du total des villages marocains mis sous tension et place la région au premier rang des bénéficiaires de ce programme.

Tableau 10: Liste des villages mis sous tension à fin avril 2014

région et Provinces	Nombre de villages
AL HOCEIMA	709
CHEFCHAOUEN	786
FAHS-ANJRA	154
LARACHE	354

[5] Programme d'Electrification Rurale Global (PERG)

Tableau 10: Liste des villages mis sous tension à fin avril 2014	
région et Provinces	**Nombre de villages**
M'DIQ - FNIDEQ	16
OUEZZANE	539
TANGER-ASSILAH	172
TETOUAN	419
Total de la région	3.149
Maroc	36.355
Source : Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique, 2015	

VI. SERVICES SOCIAUX

1. Education et enseignement

La région dispose d'une infrastructure éducative importante. Le nombre d'inscrits dans la région pour l'année scolaire 2012-2013[6] s'élève à **433.043** élèves dans le 1er cycle fondamental dont **208.239** filles soit 48% (enseignement public et privé). Ces chiffres pour le 2ème cycle sont de **157.244** élèves avec **72.508** filles soit 46%.

A signaler que le taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus au niveau de la région selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014[7], est de 31,7% avec une disparité entre les sexes : 21% pour le sexe masculin et 40,9% pour celui féminin. Ces chiffres sont similaires à ceux enregistrés au niveau national ces chiffres et qui se présentent comme suit :

- Taux d'analphabétisme national : 32,0% en 2014.
- 22,1% pour les hommes et 41,9% pour les femmes.
- 22,2% pour l'urbain et 47,7% en milieu rural.

Le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au niveau national est de 94,7% (en milieu urbain : 97,1% et en milieu rural : 91,5%), alors que celui enregistré au niveau de la région est de 92,9% (93,8 pour les filles et 92,1 pour les garçons).

a) Enseignement fondamental

Pour le 1er cycle public, la part du monde rural est de **202.698** élèves (dont 47% sont des filles) soit **52**% du nombre total des élèves, alors que celle pour le 2ème cycle, ce chiffre est de **147.695** élèves dont 46% sont des filles.

Le corps enseignant comporte **16.324** instituteurs du 1er cycle dont 55% sont des institutrices (ce chiffre est de **90**% au niveau du secteur privé), **6.641** instituteurs du 2ème cycle dont 40% enseignantes et avec 1609 enseignants exerçant dans le milieu rural dont 35% enseignantes.

[6] Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014.

[7] Chiffre publié le 13 octobre 2015

Tableau 11: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe								
Province et préfecture	**Enseignement public**				**Enseignement privé**		**Total**	
	Total		**Rural**					
	Total	**Filles**	**Total**	**Filles**	**Total**	**Filles**	**Total**	**Filles**
Al Hoceima	44 609	21 328	32 388	15 548	1 060	469	45 669	21 797
Chefchaouen	64 100	31 123	59 723	29 022	1 320	626	65 420	31 749
Fahs Anjra	10 535	5 091	10 535	5 091	114	54	10 649	5 145
Larache	60 025	28 750	34 877	16 790	3 939	1 874	63 964	30 624
Tanger Assilah	94 842	45 332	8 258	3 900	21 985	10 368	116 827	55 700
Tetouan	53 177	26 097	21 061	10 598	10 846	5 190	64 023	31 287
M'diq-Fnidaq	21 457	10 225	1 503	725	3 134	1 520	24 591	11 745
Ouezzane	40 459	19 532	34 353	16 600	1 441	660	41 900	20 192
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**389 204**	**187 478**	**202 698**	**98 274**	**43 839**	**20 761**	**433 043**	**208 239**
NATIONAL	**3 454 268**	**1 644 819**	**1 921 577**	**907 839**	**575 874**	**273 534**	**4 030 142**	**1 918 353**
Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014								

Concernant les structures d'accueil éducatives, la région compte au niveau primaire, 993 établissements, 1.582 satellitaires et 6 écoles communautaires. Le secteur privé n'offre que 166 établissements.

Tableau 12: Enseignement primaire, Etablissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement							
Province et préfecture	**Enseignement public**						**Enseignement privé**
	Total			**Rural**			
	Etablissements	**Dont écoles communautaires**	**Satellitaires**	**Etablissements**	**Dont écoles communautaires**	**Satellitaires**	
Chefchaouen	131	1	443	120	1	442	6
Fahs Anjra	34	1	85	34	1	85	1
Larache	137	-	236	82	-	236	14
Tanger Assilah	139	-	69	27	-	63	80
Tetouan	122	1	206	69	1	200	40
M'diq-Fnidaq	39	2	18	8	2	13	12
Ouezzane	87	-	204	74	-	204	8
Al Hoceima	138	1	321	102	1	316	5
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**827**	**6**	**1582**	**516**	**6**	**1559**	**166**
NATIONAL	**7 541**	**68**	**13 226**	**4 601**	**68**	**13 034**	**2 374**
Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014							

La région dispose en 2014, de 12.313 salles de classe, 15.404 classes (en milieu rural, ces chiffres représentent pour le secteur public, 62% et 87% respectivement sont), en plus de 246 établissements au niveau de l'enseignement secondaire collégial (dont 76 relèvent du prive) et 123 lycées pour le secondaire qualifiant offrant 24 internats dont 9 sont en milieu rural.

Tableau 13: Enseignement secondaire, Etablissements scolaires par province, milieu et

type d'enseignement					
Province ou préfecture	Enseignement public				Enseig. privé
	Total		Rural		
	Total	Dt annexes	Total	Dt annexes	
Al Houceima	31	-	21	-	3
Chefchaouen	17	-	14	-	2
Fahs Anjra	7	-	7	-	-
Larache	21	-	8	-	10
Tanger Assilah	39	1	4	1	34
Tetouan	28	-	8	-	17
M'diq-Fnidaq	12	-	2	-	7
Ouezzane	15	-	13	-	3
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**170**	**1**	**77**	**1**	**76**
NATIONAL	**1 781**	**35**	**747**	**32**	**1 004**

Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014

b) L'université

Quant à l'enseignement supérieur, il a connu au cours de ces dernières années une évolution importante dans la région. Il est regroupé dans l'université ABDELMALEK ESSAADI de Tétouan qui comporte 7 facultés fréquentées en 2013 par 41.000 étudiants, et encadrés par 780 enseignants et 579 membres du personnel.

Tableau 14: Effectifs des enseignants permanents par domaine d'étude et par grade										*Var.en (%)*
Etablissement universitaire[8]	2011-2012	2012-2013								
		PES	ProH	PAg	PA	MA	Ass	Autres	Dont féminin	
FSJES Tanger	**63**	9	34	32				**75**	13	**19,05**
FLSH Tétouan	**125**	54	23	43		1	4	**125**	17	
Faculté des Sciences Tétouan	**189**	144	13	37			2	**196**	39	**3,70**
Faculté polydisciplinaire Tétouan	**30**	1	10	17			3	**31**	13	**3,33**
Faculté polydisciplinaire Larache	**16**		2	20			1	**23**	7	
Fac. Sciences&Techniques Tanger	**157**	72	41	42			3	**158**	32	**0,64**
Ecole Nat.Sc.Appliquées Tanger	**34**	4	8	23			1	**36**	7	**5,88**
Ecole Nat.Sc.Appliquées Tétouan	**22**	1	1	22				**24**	7	
E.N. Com.&Gestion Tanger	**40**	3	10	26			4	**43**	9	**7,50**
E. S.Roi Fahd de Traduction Tanger	**16**	6		11			1	**18**	6	**12,50**
Ecole Normale Supérieure Tétouan	**64**	16	6	13	2	1	25	**63**	7	**-1,56**
Total	**756**	**310**	**148**	**286**	**2**	**2**	**44**	**792**	**157**	**4,76**

Source: ***STATISTIQUES UNIVERSITAIRES 2012-13 44***

[8] P.E.S:Prof de l'Enseignement Supérieur; P.H:Prof Habilité; P.Ag: Prof Agrégé ; FSJES : Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales ; FLSH : Faculté des Lettres et Sciences Humaines

Ce sont les facultés des Sciences juridiques et économique de Tanger et celle des Lettres de Tétouan qui rassemblent la majorité de l'effectif des étudiants.

Outre l'université Abdelmalek Essaâdi, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose de quatre instituts supérieurs de formation professionnelle, il s'agit de l'institut de formation aux carrières de santé, de l'institut supérieur international de tourisme, de l'institut national de l'action sociale et de l'institut des beaux-arts.

c) La formation professionnelle

Le dispositif de la formation professionnelle est diversifié et multisectoriel, plus de 180 filières (Administration, gestion et commerce, BTP, NTIC, Cuir, Textile, hôtellerie, offshoring, Textile & habillement, Aéronautique, Automobile, Artisanat, Métiers de logistique …etc.) sont enseignées dans 34 établissements accrédités qui sont implantés dans les différentes préfectures et provinces de la Région. La majorité des établissements relève de l'office de la formation professionnelle et de la promotion du travail «O.F.P.P.T», les autres dépendent de plusieurs Ministères : la Jeunesse, l'Artisanat, le Tourisme, l'Intérieur, la Justice, la Santé, la Solidarité etc. …

Pour l'année scolaire 2012-2013[9], le nombre de stagiaires s'est élevé à **17.305** dont **4.664** sont des techniciens spécialisés.

Tableau 15: Effectif des stagiaires par niveau, région et province (ou préfecture) : Public (2012-2013)	Total	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation
Tanger - Tétouan	**17 305**	**4 664**	**5 330**	**5 137**	**2 174**
Al Hoceima	1 227	246	526	374	81
Chefchaouen	553	110	111	259	73
Larache	2 643	461	652	851	679
M'Diq-Fnideq	1 252	233	543	279	197
Ouezzane	926	237	245	326	118
Tanger-Assilah	8 212	2 761	2 579	2 209	663
Tétouan	3 719	862	1 200	1 213	444
Ensemble	**224 987**	**69 157**	**75 069**	**59 611**	**21 150**

Source statistique: Département de la Formation Professionnelle, 2013

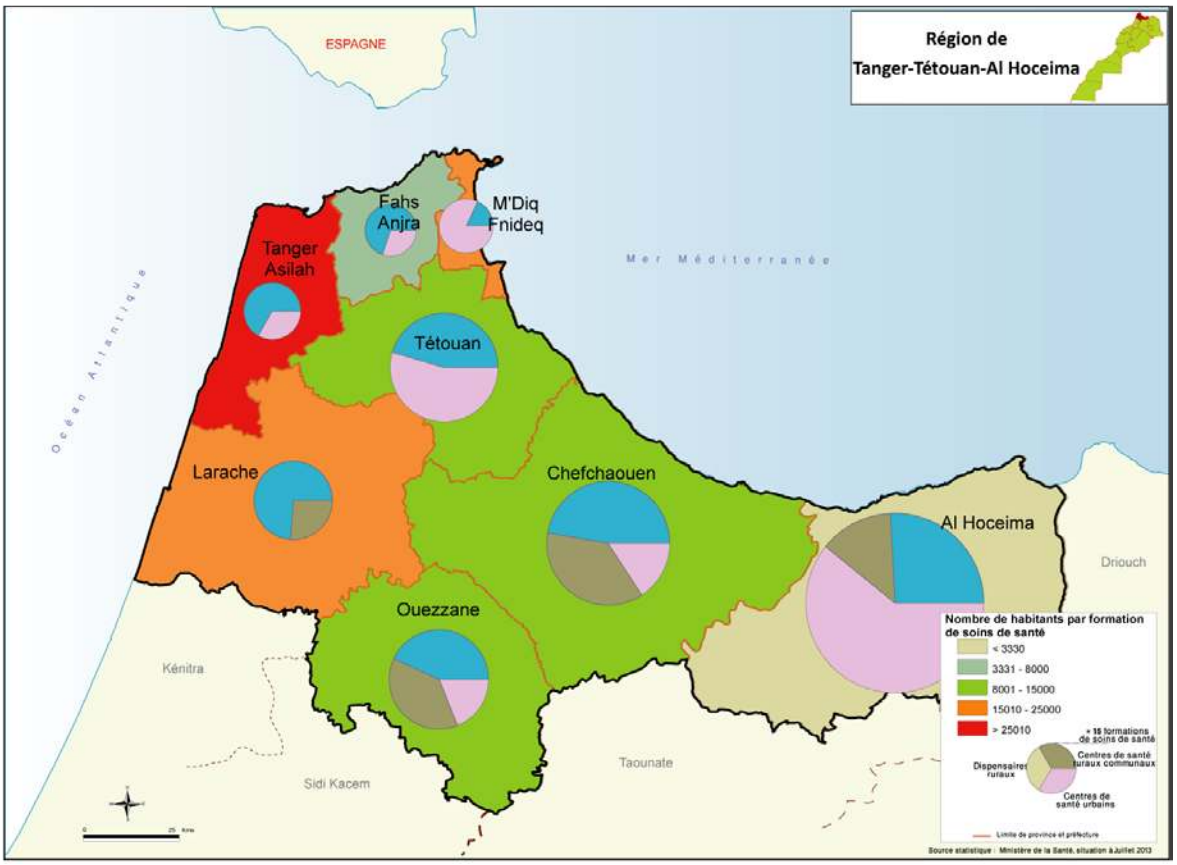
2. Santé

a) L'équipement sanitaire

L'infrastructure sanitaire dans la région comporte des services hospitaliers et des services pour les soins de base. Selon les statistiques fournies par le Ministère de la Santé, la région dispose, en terme d'infrastructures publiques, au titre de l'année 2013, de 18 hôpitaux et 73 établissements de soins de santé de base avec une capacité de 3.029 lits

[9] Rapport d'activité du Département de la Formation Professionnelle -2013

(représentant 11% de la capacité nationale) dont 1.047 lits au niveau de la province de Tétouan, soit 34,6% de la capacité totale de la région, et pour Tanger-Assilah et Al Hoceima ce chiffre est de 75%.



Carte 13: Les formations de soins de santé

Tableau 16: L'infrastructure sanitaire selon la province et la préfecture, publique et privée

Provinces et Préfectures	INFRASTRUCTURE PUBLIQUE						INFRASTRUCTURE PRIVEE								
	Hopitaux		Etablissements SSB		Chir dent	Med C.L	CPBL		CPBNL		Cab RX	Lab. méd.	Cab. con.	Phar mac.	Chir dent
	Nbre	Lits	Existant				Nb	Lits	Nb	Lits					
			Urb.	Rur.											
Al Hoceima	3	525	9	47	2	4	3	54				4	29	65	8
Chefchaouen	1	218	3	48	2	1							18	34	3
Fahs-Anjra				7	2	2							4	6	
Larache	2	319	9	23	5	3	5	80			2	3	56	98	20
M'Diq-Fnideq	2	113	7	2	2	3						3	16	60	12
Ouazzane	1	113	4	30	1	1							17	30	5
Tanger-Assilah	6	694	24	8	12	14	15	323	4	125	7	11	261	150	73
Tetouan	3	1047	17	20	3	12	4	184			4	4	88	94	36
Total région	**18**	**3029**	**73**	**185**	**29**	**40**	**27**	**641**	**4**	**125**	**13**	**25**	**489**	**537**	**157**
Total national	**143**	**27706**	**775**	**1984**	**277**	**290**	**304**	**6924**	**28**	**1474**	**175**	**395**	**7185**	**7812**	**2700**

CPBL Clinique privée à but lucratif
CPBNL Clinique privée à but non lucratif
ESSB Etablissement de soins de santé de base
Méd.C.L. Médecin de collectivité locale
Source : Ministère de la Santé, 2013

Les formations de soins de santé de base se composent de 258 établissements répartis en 128 centres de santé ruraux communaux, 57 dispensaires ruraux et 73 centres de santé urbains, répartis selon les provinces et préfectures comme suit :

Tableau 17: Formations de soins de santé de base selon la province et la préfecture), public					
Situation du mois de juillet Année 2013	*Centres de santé ruraux communaux*		*Dispensaires ruraux*	*Centres de santé urbains*	
	ALA	*SLA*		*SLA*	*ALA*
région de Tanger-Tétouan- Al Hoceima	**48**	**80**	**57**	**66**	**7**
Al Hoceima	14	17	16	6	3
Chefchaouen	10	17	21	3	-
Fahs-Anjra	4	3	-	-	-
Larache	7	10	6	9	-
M'Diq-Fnideq	-	2	-	6	1
Ouezzane	7	9	14	4	-
Tanger-Assilah	3	5	-	22	2
Tétouan	3	17	-	16	1
Ensemble Maroc	**397**	**849**	**738**	**644**	**131**
ALA : Avec Lits pour Accouchement. ***SLA : Sans Lits pour Accouchement.*** ***Source : Ministère de la Santé, 2013***					

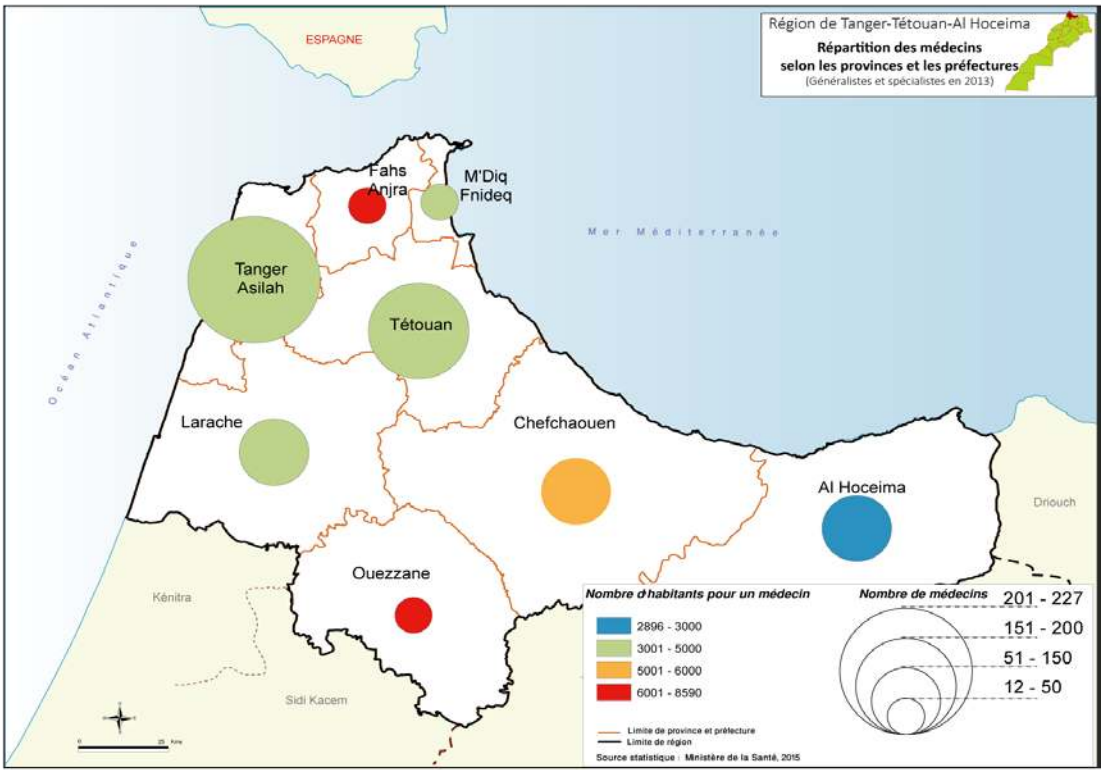
Outre ces structures, la région dispose d'un secteur privé composé de 29 cliniques (dont 4 sont à but non lucratif) et 4 cabinets de consultation.

La densité sanitaire publique en lits hospitaliers est de 1.174 habitants par lit, elle avoisine celle de la moyenne nationale qu'est de 1220 habitants par lit.

b) L'encadrement sanitaire

La densité médicale est de l'ordre d'un médecin pour 4.337 habitants, supérieure à la moyenne nationale (3.776 hab/médecin).

La région dispose de 1.729 infirmiers dont 359 sages-femmes.



Carte 14: Répartition des médecins selon les provinces et les préfectures

Tableau 18: Répartition du personnel médical par réseau, par province et prefecture-															
Province & Préfecture	SERVICES HOSPITALIERS			SSB[10] URBAIN			SSB RURAL			AUTRES SERVICES			TOTAL GENERAL		
	MGEN[11]	MSPEC[12]	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL
Al Hoceima	26	66	92	20	0	20	22	0	22	3	1	4	71	67	138
Chefchaouen	10	33	43	8	2	10	22	0	22	2	1	3	42	36	78
Fahs Anjra	0	0	0	0	0	0	9	0	9	3	0	3	12	0	12
Larache	26	38	64	17	4	21	19	2	21	2	1	3	64	45	109
Mdiq-Fnideq	16	15	31	15	0	15	1	0	1	1	1	2	33	16	49
Ouazzane	9	8	17	5	0	5	11	0	11	2	0	2	27	8	35
Tanger-Assilah	34	97	131	75	6	81	8	0	8	5	2	7	122	105	227
Tetouan	22	78	100	33	3	36	13	1	14	7	15	22	75	97	172
Total région	**143**	**335**	**478**	**173**	**15**	**188**	**105**	**3**	**108**	**25**	**21**	**46**	**446**	**374**	**820**
Total National	**1111**	**2722**	**3833**	**2018**	**379**	**239 7**	**1087**	**33**	**1120**	**291**	**213**	**504**	**4507**	**3347**	**7854**
Source : Ministère de la Santé, 2015															

3. La Justice

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose d'une infrastructure judiciaire importante composée de:

- 6 tribunaux de première instance (Al Hoceima, Assilah, Chefchaoune, Larache,Tanger et Tétouan))
- 2 cours d'appel (Tanger et Tetouan)
- 1 tribunal de commerce (Tanger)

Les activités des tribunaux de première instance ont permis de traiter en 2012, un total de 50.474 affaires, avec 41.241 sont des affaires de délits (soit 82%).

Tableau 19: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires: affaires pénales enregistrées					
Année 2012	**Accidents de circulation**	**Contraventions**	**Affaires des mineurs**	**Délits**	**Total dont:**
R.C.A[13]. Tanger	**1 498**	**3 391**	**681**	**26 743**	**33 720**
Larache	169	156	142	3 456	4 787
Ksar El Kabir	139	78	97	3 130	3 555
Tanger	1 109	2 929	397	17 911	22 690
Assilah	81	228	45	2 246	2 688
R.C.A. Tétouan	**711**	**733**	**510**	**14 498**	**16 754**
Tétouan	574	496	444	11 746	13 559

[10] Soins de santé de base
[11] Médecin généraliste
[12] Médecin spécialiste
[13] R.C.A. : Ressort de la Cour d'Appel

Chefchaouen	137	237	66	2 752	3 195
Total Région	**2 209**	**4 124**	**1 191**	**41 241**	**50 474**
Ensemble Maroc	**51 790**	**69 240**	**18 079**	**456 078**	**669 925**
Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013					

La répartition des copistes au niveau des deux cours d'appel et selon le sexe affiche un effectif global de 125 copistes dont les femmes représentent 27,2%.

Tableau 20: Répartition des copistes selon la cour d'appel et le sexe

Année 2012	**Total**	**Féminin**	**Masculin**
Tanger	48	9	39
Al Hoceima	9	3	6
Kénitra	37	13	24
Tétouan	31	9	22
Total Région	**125**	**34**	**91**
Total Maroc	**708**	**202**	**506**
Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013			

Quant à la répartition des experts judiciaires et interprètes agréés auprès des tribunaux selon la cour d'appel et le sexe, elle montre un faible taux de représentativité de la femme (17% à Tanger, 12% à Tétouan 7% et à Al Hoceima). On note aussi que les expertes judiciaires femmes existent uniquement au niveau de la cour d'appel de Tanger avec un taux de 10%.

Tableau 21: Répartition des experts judiciaires et interprètes agréés auprès des tribunaux selon la cour d'appel et le sexe

Année 2012	**Interprètes**			**Experts judiciaires**		
	Total	**Féminin**	**Masculin**	**Total**	**Féminin**	**Masculin**
Tanger	38	17	21	149	15	134
Al Hoceima	4	1	3	11	-	11
Tétouan	13	5	8	30	-	30
Total Région	**55**	**23**	**32**	**190**	**15**	**175**
Total Maroc	**327**	**90**	**237**	**3 023**	**232**	**2 791**
Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013						

4. Jeunesse, sport et loisirs

a) Installations sportives

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose d'une importante infrastructure sportive, elle est composée de 99 installations sportives dont 36 concernent le football, 18 terrains de basket-ball, 14 terrains de volley-ball, de 4 piscines, et 11 terrains de hand-Ball. Elle dispose également de 5 terrains d'athlétisme et 11 salles de sport.

L'installation sportive la plus importante est représentée par le **stade Ibn Batouta** de Tanger, inauguré le 26 avril 2011. C'est un stade de football et d'athlétisme d'une capacité

de 45.000 places assises (dont 7 150 places pour la presse et 500 places VIP) avec une possibilité d'extension au niveau des deux tribunes nord et sud.

Tableau 22: Installations sportives selon la province ou la préfecture

Année 2011	Volley-Ball	Hand-Ball	Basket-Ball	Foot-Ball	Base nautique	Salle de Sport	Piscines	Stade de l'athlétisme	Stade de Rugby	Total
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**14**	**11**	**18**	**36**	**0**	**11**	**4**	**5**	**0**	**99**
Al Hoceima	5	5	5	13	-	3	2	1	-	**34**
Taounate	1	1	1	5	-	1	-	-	-	**9**
Chefchaouen	3	1	6	6	-	1	1	-	-	**18**
Larache	2	1	3	5	-	1	-	1	-	**13**
Tanger-Assilah	2	2	2	4	-	2	-	2	-	**14**
Tétouan	1	1	1	3	-	3	1	1	-	**11**

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

b) Activités culturelles et loisirs

FOYERS FEMININS

En 2012, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, compte 35 foyers féminins encadrés par 75 Jardinières d'enfants. Ces foyers ont accueilli au cours de l'année 2012 un total de 3.083 bénéficiaires dont 73% ont participé aux activités de rayonnement.

Tableau 23: Foyers féminins, Année 2012	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants[14]	Nombre de foyers
	Activités de rayonnement et UM	Activités normales[15]		
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**2 254**	**829**	**75**	**35**
Al Hoceima	490	-	9	9
Taounate	181	191	12	8
Chefchaouen	-	63	5	-
Fahs-Anjra	213	139	3	1
Larache	1 370	43	8	2
Tanger-Assilah	-	-	11	4
Tétouan	-	393	27	11
Ensemble Maroc	**72 962**	**15 806**	**911**	**308**

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

JARDINS D'ENFANTS SOUS TUTELLE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

Le Département des Sports a mis à la disposition des petits enfants de la région 24 jardins

[14] Titulaires et auxiliaires
[15] Initiation professionnelle, alphabétisation, coopératives, micro-projet

d'enfants ayant accueilli 1.096 bénéficiaires des activités institutionnelles au cours de l'année 2012.

	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants		Nombre d'établissements
	Activités éducatives de rayonnement	Activités institutionnelles	Auxiliaires	Fonctionnaires	
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**9 277**	**819**	**48**	**21**	**24**
Al Hoceima	2 504	219	13	-	8
Taounate	3 763	207	10	1	8
Chefchaouen	787	111	7	1	3
Tanger+Assilah	3 055	225	11	5	5
Fahs-Anjra	314	53	1	1	1
Larache	85	11	2	2	1
Tétouan	357	154	15	10	5
M'diek	916	58	2	1	1
Ensemble	**100 106**	**11 092**	**536**	**262**	**366**
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013					

LES MAISONS DES JEUNES

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose de 53 maisons des jeunes dont 12 établissements se trouvent au niveau de Tétouan, 11 à Al Hoceima et 9 à Chefchaouen. Ces établissements ont accueilli 346.763 bénéficiaires en 2012 dont 138.598 jeunes ont participé aux activités de rayonnement et le reste aux activités normales.

	Nombre de participants			Nombre d'établissements
	Total	Activités normales	Activités de rayonnement	
Tanger – Tétouan –Al Hoceima	**346 763**	**208 165**	**138 598**	**53**
Al Hoceima	49 465	28 733	20 732	11
Chefchaouen	58 566	33 383	25 183	9
Fahs-Anjra	27 164	18 582	8 582	3
Larache	40 545	24 954	15 591	3
Tanger-Assilah	78 547	44 274	34 273	8
Tétouan	57 985	35 993	21 992	12
Ouazzane	34 491	22 246	12 245	7
Ensemble	**5 052 531**	**2 861 608**	**2 190 923**	**557**
Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013				

5. Urbanisme et Habitat

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose actuellement de 51 documents d'urbanisme approuvés répartis comme suit :

[16] Il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du Département des Sports.

Tableau 26 : Documents homologués opposables aux tiers			
Agence urbaine	**Nombre total**	**Communes urbaines**	**Communes rurales**
TANGER	**13**	**1**	**12**
TETOUAN	**27**	**8**	**19**
AL HOCEIMA	**11**	**4**	**7**
TOTAL	**51**	**13**	**38**
Source : Fédération des agences urbaines, http://www.majal.ma			

Les Schémas directeurs d'aménagement urbain (SDAU) élaborés sont ceux d'Assilah et sa côte touristique, de Tétouan, du détroit et le SDAU du Grand Tanger (en cours de lancement, mai 2015), en plus du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme du Littoral Touristique (SDAULT) homologué le 11 Mars 2004 ainsi que le SDAUL de Larache et qui est en cours de finalisation.

En ce qui concerne le secteur de l'habitat, malgré l'effort des pouvoirs publics, appuyé par le dynamisme du privé, un déficit important reste à combler.

Selon les derniers chiffrent publiés le 13 octobre 2015 relatifs aux résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, le pourcentage des ménages occupant des bidonvilles au niveau de la région est de 3,2% ce qui correspondrait à une population de 130.000 habitants. Ce chiffre place la région en 8ème position, bien derrière Casablanca-Settat (10,6%), Marrakech-Safi (6,6%), Rabat-Sale-Kenitra (5,9%), Oriental (5,2%), Laâyoune-Sakia El Hamra (4,2%) et Béni Mellal-Khénifra (3,3%).

Avec le Programme VSB « **Villes Sans Bidonvilles** » de résorption de l'habitat insalubre et sous équipé, initié par S.M le Roi Mohamed VI, ainsi que la politique d'encouragement du secteur privé, plusieurs projets d'habitats en faveur des couches sociales à faible ou moyen revenu sont en cours dans la région.

Ainsi, des actions ont été engagées pour résorber les bidonvilles, restructurer les quartiers sous-équipés et réhabiliter les ménages dans l'habitat insalubre.

Sur les **85** visées par le programme, la région compte 9 villes : Al Hoceima, Assilah, Larache, Tanger, Tétouan, Fnideq, Ouezzane, Fahs_Anjra et Chefchaouen.

Aujourd'hui, sur les **55** villes déclarées sans bidonvilles, quatre villes de la région l'ont été. Il s'agit de F'nideq Ouezzane, Fahs_Anjra et Chefchaouen où plus des milliers baraques ont été démolies et les ménages réinstallés sur des lots totalement équipés.

D'un autre côté, durant les cinq dernières années, une augmentation très sensible des autorisations de constructions a été constatée dans toutes les villes et communes de la région. Cette demande concerne essentiellement les secteurs du tourisme et de l'habitat. Les directives et les procédures mises par l'Etat pour l'encouragement de l'investissement ont été bien saisies par tous les acteurs de cette région.

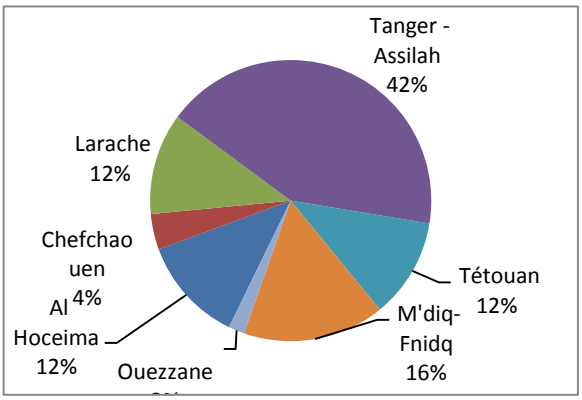


Figure 5: Autorisations de construire délivrées en 2012, selon les provinces et

Source statistique: Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc de 2013

6. Dynamique urbaine et investissement

La région de **Tanger-Tétouan-Al Hoceima** connaît depuis quelques années une demande croissante en projets d'investissement, particulièrement dans le domaine de l'industrie, du tourisme et de l'immobilier.

La ville de Tanger, et sa périphérie concentre la plupart de ces projets, suivie de la préfecture de M'Diq-Fnideq et de la province d'Al Hoceima. Cet engouement pour l'investissement dans l'agglomération de Tanger et sa périphérie est dû à sa position géographique idéale pour l'investissement.

Située à une quinzaine de kilomètres seulement de l'Espagne, avec le premier port voyageurs du Maroc, la ville de Tanger offre une infrastructure compétitive en développement continu :

- **Tanger-Med** : Symbole de ce renouveau, la création d'un port en eau profonde, «Tanger Med » qui emploie 100.000 personnes. Ce positionnement stratégique de la ville sur l'un des axes maritimes les plus fréquentés a assuré l'arrivée de nouvelles multinationales et de nombreux investisseurs.
- **Deux zones franches** : une politique fiscale très avantageuse. A l'image de la politique marocaine d'ouverture à la création d'entreprise, Tanger est aujourd'hui dotée de deux zones franches : Tanger Free Zone et la zone franche de Tanger Med. Zones étant érigée en place financière offshore, elles permettent une fiscalité attrayante pour l'investissement (un statut fiscal particulier à travers une exonération de 50 % des impôts).

Les autres provinces de la région profitent également de cette situation, comme en témoignent les différents projets d'investissement.

7. Le programme des villes nouvelles



La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est concernée par la création d'une ville nouvelle nommée ***Chrafate*** dont les travaux de construction ont été lancés le 8 janvier 2009. Située à 18km de Tanger, 30 km du port Tanger-Med et de ses zones logistiques et distante de 35 km de Tétouan, dans un environnement naturel préservé, Chrafate s'étendra sur une superficie totale de près de 769 ha. Elle s'imposera comme un carrefour urbain de première importance avec plus de 30.000 logements occupés par une population totale estimée à 150.000 habitants.

En outre, ***Chrafate*** abritera la ***Tanger Automotive City***, la cité tangéroise de l'automobile appelée à abriter plusieurs dizaines de sous-traitants. A l'horizon 2015, un peu plus de 15000 emplois doivent être créés.

VII. SECTEURS PRODUCTIFS

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima a connu une dynamique très importante dont témoigne l'accroissement des différents secteurs productifs. Chaque localité de cette région est caractérisée par un profil économique bien distinct.

En effet, la Préfecture de Tanger-Assilah se distingue par son caractère plutôt industriel et touristique, la Province de Larache se trouve à l'avant-garde régionale en matière d'agriculture et de pêche, alors que celle de Tétouan, profitant de sa proximité de Sebta, a toujours connu une forte activité commerciale et touristique. Quant à Chefchaouen, elle se caractérise par la présence des activités artisanales et pour Al Hoceima, la pêche a toujours joué un rôle important et recèle d'importantes opportunités d'investissement dans les domaines de l'aquaculture et de l'industrie de transformation.

Le décrochage entre l'économie et la démographie, accrue par des flux migratoires importants, apparaît déjà, en force, sur la scène urbaine.

1. L'Agriculture

Si le secteur agricole constitue le principal moteur de l'économie national, ce constat l'est devenu aussi pour la région de Tanger-Tétouan. En effet, cette région, se caractérise par une diversité géomorphologique et climatique qui lui a permis de développer un fort potentiel agricole notamment au niveau de la plaine de Loukkos. Ce secteur connaît actuellement un développement continu lui permettant d'occuper une position de choix dans le développement économique de la région avec 14% du PIB (en 2013[17]).

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima détient 11% de la surface agricole utile du pays, ce qui la place en troisième position au niveau national selon l'importance de cette surface. La SAU[18] de la région représente 57% de la superficie totale régionale (976.186 hectares).

Tableau 27 : SAU par Province en hectares

Province et préfecture	*Irriguée*	*Non irriguée*
Al Hociema	16 029	157 371
Taounate	9 402	347 287
Chechaouen	10 788	153 496
Larache	20 798	121 019

[17] Source : Haut Commissariat au Plan, comptes régionaux 2013 publiés en Aout 2015
[18] SAU : Superficie Agricole Utile

Tableau 27 : SAU par Province en hectares		
Province et préfecture	*Irriguée*	*Non irriguée*
Tanger	5 257	61 063
Tétouan	6 587	67 089
région Tanger-Tétouan-Al Hoceima	68 861	907 325
Source : Recensement Général de l'Agriculture		

Par province, Taounate, Al Hoceima et Chechaouen détiennent **71**% de la SAU régionale (37%, 18% et 17% respectivement).

Les superficies irriguées sont de l'ordre de 68.861 hectares, soit près de 7% de la SAU régionale et 6% de la SAU irriguées au niveau national, ce qui montre son importance au niveau national.

L'agriculture au niveau de la Région, contribue considérablement, à travers les différentes filières de production végétales et animales, à la promotion de l'économie de la région en engendrant une valeur de production moyenne d'environ 5,8 milliards de Dirhams et un nombre total de journées de travail avoisinant les 23,65 millions par an.

Sur le plan de la production végétale, la région se caractérise par une production diversifiée dominée par la céréaliculture, l'arboriculture fruitière et les légumineuses qui occupent respectivement 48,9%, 24,3% et 11% de la SAU totale de la Région.

La contribution de la région à la production céréalière nationale demeure assez importante, elle a été de l'ordre de 9% lors de la campagne 2011-2012.

Tableau 28 : Productions des principales céréales par région et province et préfecture					
Production en milliers de quintaux- Campagne 2011-2012	**Blé dur**	**Blé tendre**	**Orge**	**Maïs**	**Total**
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**1 628,8**	**1 901,6**	**1 360,5**	**0,5**	4891
Al Hoceima	98,0	246,8	773,6	-	1118
Chefchaouen	191,7	506,1	85,7	-	783
Larache	607,5	529,5	117,4	-	1254
Ouezzane	200,8	412,3	135,7	-	749
Tanger-Assilah	316,8	19,2	96,0	-	432
Tétouan	214,0	187,7	152,3	0,5	554
Total Maroc	**11 348,8**	**27 430,9**	**12 013,9**	**902,2**	**51696**
Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime					

La province de Larache vient en tête avec une production de 30% et totalise avec Al Hoceima la production de 49% de la région. Chefchaouen et Ouezzane contribuent à hauteur de 31% de la production régionale.

2. L'Elevage

La région Tanger-Tétouan-Al Hoceima est une région à vocation d'élevage. Dans les zones irriguées, l'élevage a connu une croissance considérable suite à la grande production fourragère et aux chaumes des zones irriguées, ainsi qu'à l'importation des races pures à vocation laitière et aux processus d'amélioration par hybridation des races locales.

L'effectif total en 2012, toutes espèces confondues, est de 2.223 milliers têtes et représente 8% de l'effectif total à l'échelle nationale. Il est réparti comme suit: 888 milliers de têtes d'Ovins, 481,2 milliers de têtes de Bovins et 854,2 milliers de têtes de Caprins.

La dynamique du cheptel dans la région subit les effets des aléas climatiques qui réduisent périodiquement leur effectif lors des années sèches et l'accroissement dans les bonnes années pluviales.

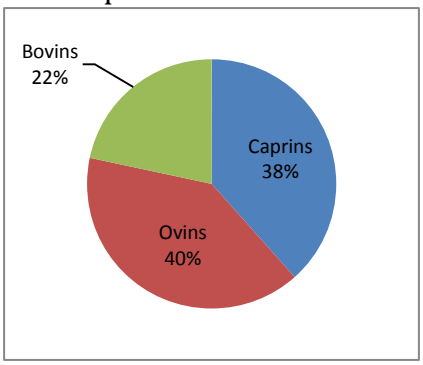


Figure 6: Répartition des effectifs du cheptel par province et préfecture

En milliers de têtes, Année 2012	Caprins	Ovins	Bovins
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**854,2**	**887,7**	**481,2**
Al Hoceima	96,5	190,3	52,8
Chefchaouen	357,5	134,3	96,0
Larache	170,9	328,0	160,9
Tanger-Assilah	32,0	85,3	64,3
Tétouan	197,4	149,9	107,2
Total Maroc	**6 189,8**	**19 097,5**	**3 178,8**

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

L'apiculture est une des pratiques agricoles les plus anciennes du Rif occidental. Une apiculture traditionnelle de montagnes et de milieux forestiers. Souvent exercée par dépôt, en forêt, de ruches en écorces de chêne liège.

Dans la zone du périmètre du Loukkos, la filière de l'apiculture moderne a évolué considérablement, aussi bien au niveau de la production, la productivité, le conditionnement et de la commercialisation qu'au niveau de l'organisation professionnelle du secteur.

3. La Pêche Maritime

La façade maritime de la région, d'environ **447** Km, lui confère une situation géographique favorable pour l'expansion du secteur de la pêche maritime. Ce secteur

[19] Enquête annuelle réalisée entre Octobre et Novembre.

représente une activité d'appoint non négligeable (soit 2% du PIB), notamment grâce à sa contribution dans la mobilisation d'une importante main d'œuvre principalement au niveau des communes rurales côtières où l'agriculture n'est pas un secteur florissant. Le secteur de pêche emploie environ 16.100 personnes dans la Région, dont la plus grande partie est active dans les ports de Tanger, M'diq et Larache.

Toutefois, ce secteur demeure artisanal et sous équipé, il ne représente que 4% en quantité et 7% en valeur par rapport à la production nationale. Ces chiffres ont connu une évolution en quantité de **1**% et une régression en valeur de **-5**% entre 2010 et 2012.

Le port de Larache vient en tête avec une production de 18.507 tonnes, générant une valeur de 161milliards de DH.

Tableau 30: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port

Année	**2012***	**2011**	**2010**	**2012***	**2011**	**2010**
	Quantité (en tonne)			**Valeur** (en milliers de DH)		
Ports de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**33 106**	**35 736**	**32 688**	**340 898**	**417 921**	**358 354**
Al Hoceima	6 592	8 972	10 785	80969	123 661	117 221
Cala Iris	709	308	389	5466	3 141	3 246
Fnidek	163	72	110	4575	4 073	2 933
Jebha	803	466	868	8894	7 974	7 310
Martil (1)	145	20	1	72011	77 603	68 715
M'Diq	5 760	4 382	5 298	4666	1 043	27
Oued Laou	364	1 035	1 141	1364	3 883	4 018
Assilah	63	29	42	1950	934	1 052
Larache	18 507	20 452	14 054	161003	195 609	153 832
Ensemble des ports du Maroc	**842 002**	**676 180**	**895 327**	**4 736 512**	**4 678 052**	**3 967 269**

(1) Non compris les apports des Refrigerated Sea Water (RSW).
Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (Département des Pêches Maritimes).

4. Les mines

Les ressources minières constituent un atout pour la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, eu égard aux richesses importantes et diversifiées que recèle son sous-sol et qui sont localisées dans différentes métallifères. Le développement des activités d'extraction est favorisé par une structure géologique variée et réputée par sa concentration en minerais.

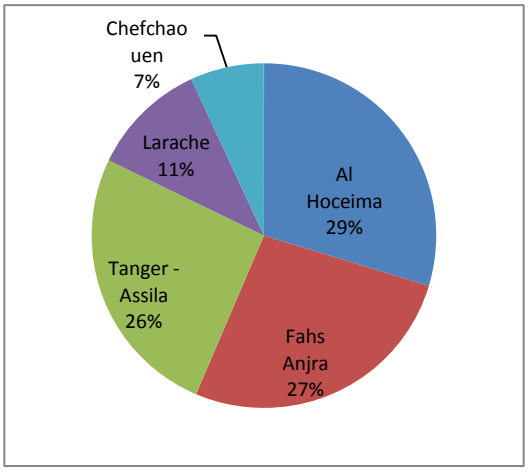


Figure 7: Inventaire des carrières au niveau de la région, 2012

La région est riche en carrières, avec une nette prédominance de la province d'Al Hoceima qui

abrite 29% des carrières, d'où l'intérêt qui y est porté par les grandes entreprises spécialisées dans leur exploitation.

Ces exploitations de carrières fournissent les matériaux bruts de constructions d'origine alluvionnaire ou massive.

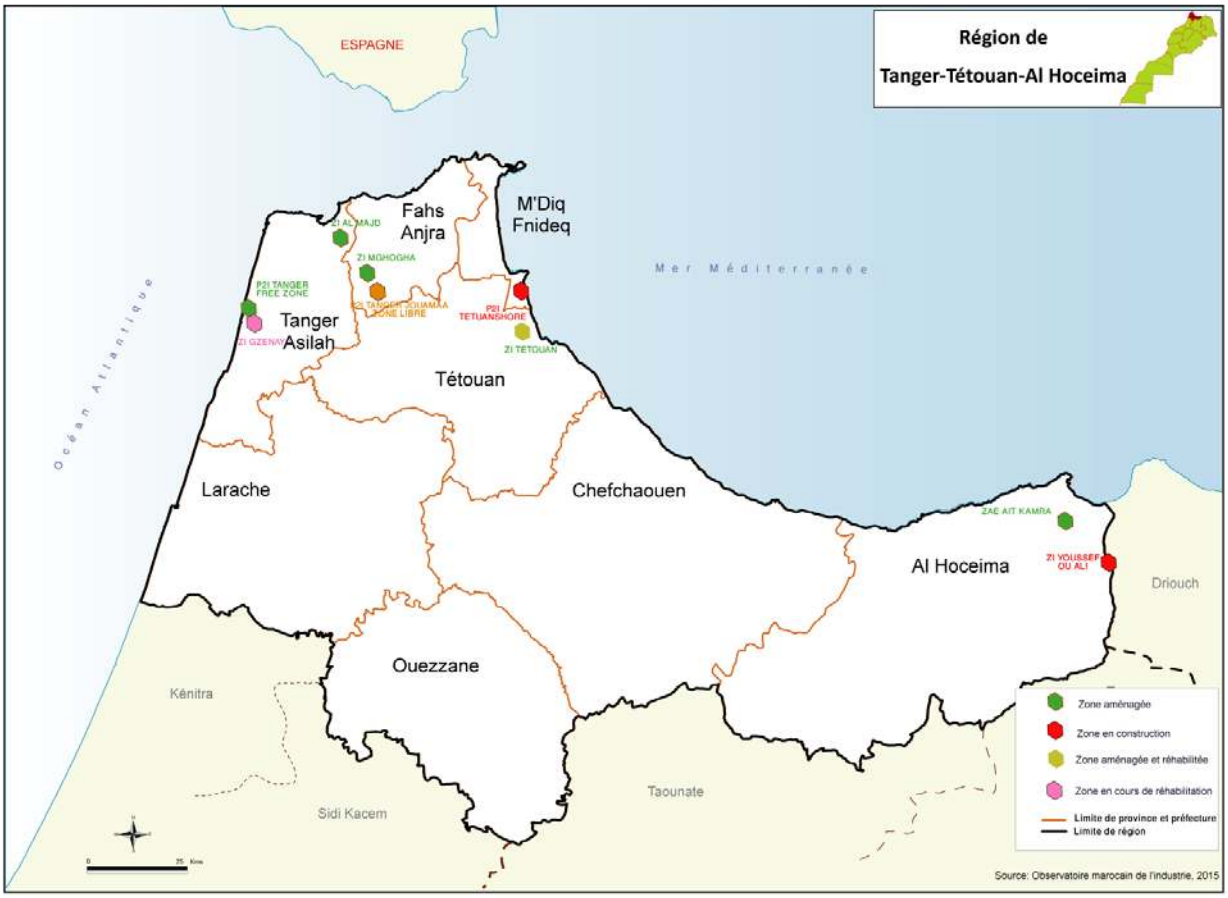
Si l'exploitation des carrières joue un rôle économique et social important (emplois offerts et recettes en taxe), cela n'exclut pas son impact négatif sur l'environnement. Les données existantes montrent, clairement, le non-respect des mesures et dispositions mentionnées dans les cahiers de charges.

5. L'industrie

Le secteur industriel joue un rôle très important dans le développement économique et social de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Il occupe la deuxième position dans l'économie de la région selon sa contribution au PIB (**31**% en 2013). Il concerne essentiellement les industries de transformation, notamment les industries agro-alimentaires, chimiques et para chimiques.

Si l'industrie au Maroc est une activité essentiellement urbaine, elle est tangéroise au niveau de cette région avec un poids déterminant (près de **25**% des investissements et **20**% des emplois régionaux grâce à la restructuration de l'industrie et la hausse de la productivité qui ont permis une augmentation de la production et des exportations).

Grâce à ses infrastructures (Plus grand port de la région : Tanger Med, premier port de croisière au Maroc par la reconversion de port Tanger Ville, Point de départ du projet de ligne ferroviaire à grande vitesse entre Tanger et Casablanca, aéroport international connecté à plusieurs hubs internationaux : Casa, Madrid, Paris, Londres, Principal pôle de production de l'énergie éolienne du Maroc), cette région constitue le second pôle industriel du Maroc avec l'implantation du premier et du plus grand site d'assemblage automobile (Renault Tanger Med), le développement de Zones franches (industrielles et Logistique) et le développement de l'industrie lourde avec la présence de deux cimenteries dans son territoire.



Carte 15: Espace d'Accueil Industriels

Avec 878 unités, représentant 11% du nombre total des établissements industriels, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima contribue à hauteur de 7% des exportations industrielles, 11% de l'effectif total, 7% de la production industrielle et 25% des investissements. Ces grandeurs industrielles lui confèrent la seconde place industrielle marocaine.

Tableau 31: Grandeurs industrielles par province et préfecture

Année 2011	Investissement 10^3 Dh	Frais de personnel 10^3 Dh	Exportation 10^3 Dh	Production 10^3 Dh	Chiffre d'affaires 10^3 Dh	Effectifs employés permanents	Nombre d'établissements
Tanger - Tétouan	**6 648 753**	**3 827 531**	**16 794 127**	**26 920 078**	**27 467 686**	**110 161**	**878**
Al Hoceima	1 875	27 985	1 483	241 550	241 550	1 093	95
Chefchaouen	847	4 767	834	19 917	18 718	209	18
Fahs-Anjra	5 028 465	62 274	193 026	379 785	327 027	2 668	25
Larache	126 677	259 833	686 481	1 330 339	1 387 060	9 506	57
Tanger-Assilah	1 250 291	3 033 190	15 465 971	21 506 312	21 904 405	85 622	376
Tétouan	240 598	439 482	446 332	3 442 175	3 588 926	11 063	307
Maroc	**26 175 680**	**35 357 596**	**108 653 441**	**387 673 369**	**419 022 039**	**550 000**	**8 018**

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologie, 2013

La valeur de la production a atteint en 2011 près de 27 Milliards de dhs, l'œuvre permanente de 110.161 personnes.

Le chiffre d'affaires à l'export, a atteint plus de **27,5 Milliards** de dhs, soit 15% des

exportations totales.

La répartition de l'activité au niveau du territoire régional reflète, un réel déséquilibre dans le territoire. C'est la préfecture Tanger-Assilah qui se taille la part du lion. Elle concentre à elle seule 80% des établissements industriels, 81% des emplois permanents et génère **80% du chiffre d'affaires de la région**.

En terme d'activité, l'Industrie Textile et du Cuir (CPC) occupe un peu plus de la moitié de l'effectif régional, suivi par l'Industrie Électrique et Électronique (IEE). L'Industrie Agro-Alimentaire (IAA) vient en troisième position avec 13% de l'effectif régional suivi par la branche de chimie et parachimie (10%) et l'Industrie Métallique et Mécanique (IMM) (4%).

6. Activités du secteur tertiaire

Le secteur tertiaire dans la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, regroupant le commerce et les services (administrations, entreprises, artisanat, activités de transports et de communications), absorbe un nombre important de main d'œuvre, caractérisant les activités du secteur de niveaux de qualification différents.

a) L'artisanat

Le secteur de l'artisanat joue, au niveau de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, un rôle primordial tant au niveau social qu'au niveau économique. Ce secteur est très lié au secteur touristique et constitue une activité vitale pour l'économie régionale, et compte une multitude d'artisans (23.035 artisans en 2013) qui excellent les métiers d'art notamment le Cuir, le Textile, la Ferronnerie et la Menuiserie artisanale.

Le chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par ville montre la place du dipôle Tanger-Tétouan qui contribue, en 2013, 8% au chiffre d'affaires urbain national.

Tableau 32: Chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville, en millions de Dhs

Ville	CA 2012	CA 2013	Evolution 2012/2013	Part dans CA urbain 2013
Casablanca	**4014**	**4141**	**3%**	**23%**
Fès	2671	2850	7%	16%
Marrakech	2128	2197	3%	12%
Tanger-Tétouan	**1356**	**1382**	**2%**	**8%**
Rabat-Salé	1223	1275	4%	7%
Meknès	604	636	5%	4%
Oujda	330	338	3%	2%
Agadir/Tiznit	314	323	3%	2%

Tableau 32: Chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville, en millions de Dhs				
Ville	CA 2012	CA 2013	Evolution 2012/2013	Part dans CA urbain 2013
Settat	235	239	2%	1%
Nador	219	220	1%	1%
Beni Mellal	221	207	-6%	1%
Essaouira	201	205	2%	1%
Safi	190	204	7%	1%
Taza	131	132	1%	1%
Guelmin	96	99	3%	1%
Laâyoune	72	74	3%	0%
Ouarzazate	60	61	2%	0%
Autres villes	3336	3485	5%	19%
Total Urbain	17402	18067	4%	100%
Source : Ministère de l'Artisanat. 2014				

L'artisanat est un secteur générateur de revenu pour une cinquantaine de milliers d'artisans en 2013. Son importance se dévoile notamment par :

- Une source importante de devises grâce aux exportations de divers produits artisanaux;
- La génération des revenues et la création des richesses à partir du développement des petites et moyennes entreprises;
- L'encouragement et le développement des investissements par l'exploitation des matières premières locales;
- La participation de l'artisanat à la croissance des autres secteurs particulièrement pour le tourisme et le commerce extérieur.

Cependant, le secteur souffre de plusieurs aléas imposés par les changements socio-économiques : la prédominance du secteur informel, le manque de formation et de qualification des artisans et la forte concurrence des produits asiatiques à bas prix.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DE L'EMPLOI 2013		
	Emploi	
Région	Total	%
Urbain	266.954	67,8%
Casablanca	40.115	10,2%
Fès	35.503	9,0%
Marrakech	35.079	8,9%
Tanger-Tetouan	23.035	5,8%
Rabat-Salé	21.841	5,5%
Meknès	11.748	3,0%
Safi	5.736	1,5%
Agadir/Tiznit	4.496	1,1%
Oujda	4.160	1,1%
Beni Mellal	4.132	1,0%
Settat	4.052	1,0%
Nador	3.787	1,0%
Essaouira	3.156	0,8%
Taza	2.452	0,6%
Ouarzazate	1.819	0,5%
Guelmin	1.633	0,4%
Laâyoune	1.330	0,3%
Autres villes	62.661	15,9%
Rural	127.969	32,4%
Total	394.923	100,0%

b) Le commerce

Le commerce constitue une des principales activités de l'économie de la région. En effet, il présente une source de revenu non négligeable pour la population de la région.

Alors que le commerce moderne, tel le phénomène commercial de galerie ou de centres commerciaux, s'est implanté dans les grands centres urbains en particulier à Tanger et à Tétouan, l'activité commerciale de la région a, cependant, gardé son caractère traditionnel et demeure en majorité pratiquée dans des souks urbains et ruraux. Certains

de ces souks, comme celui de Tanger, sont permanents, tandis que la plupart d'entre eux s'organisent hebdomadairement à un jour déterminé de la semaine.

Par ailleurs, l'activité de contrebande, notamment dans les villes de Tétouan et M'Diq-Fnideq vu leur proximité de la zone franche de Sebta, a permis la création d'une intense activité commerciale parallèle. L'afflux de commerçants attirés par cette situation, donne à la branche du commerce un contour difficile à cerner avec exactitude.

c) Le tourisme

Le tourisme constitue un des secteurs clés participant au développement économique de la Région, et ce du fait de sa situation géographique privilégiée et de ses atouts autant naturels, paysagers que de sa proximité de l'Europe.

Durant ces cinq dernières années, ce secteur a enregistré une nette amélioration en nombre de nuitées et d'infrastructures d'hébergement qui a presque doublé en passant de 122 à 156 unités entre 2009 et 2011.

Cette évolution est expliquée en grande partie par la mise en valeur des atouts suivants, dont dispose la région :

- Un littoral qui lui permet le développement du tourisme balnéaire sur 447 Km entre deux côtes : littoral Atlantique (sport glisse, surf) et littoral Méditerranéen (voile, sports nautiques).
- Un écosystème riche et diversifié : lié aux conditions naturelles et écologiques de la région qui recèle d'opportunités immenses (parcs naturels ; montagnes du Rif...) pour le développement de l'écotourisme.
- D'importants sites historiques et culturels lui permettant de développer un tourisme culturel grâce aux différents passages de civilisations diverses (grottes d'Hercule, la Cité Gotta, les tombeaux romains, le site de Lixus, etc.).
- Une montagne et un littoral bordé par les flancs de la chaîne du Rif et ponctué de plages et de criques (dont la plus panoramique est la baie d'Al Hoceima), ont tendance à conférer à la région une vocation touristique de premier ordre.

En effet, le maillage de ces milieux, offre une diversité du paysage et une richesse écologique et biologique permettant à la région de devenir un pôle touristique important à l'échelle nationale.

Tableau 33: Capacité des établissements classés selon la province ou la préfecture

au 31-12-2012	Lits	Chambres	Etablissements
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**15 665**	**7 716**	**156**
Tanger - Assilah	8 708	4 216	70
étouan	4 700	2 388	36
Al Hoceima	1 049	508	19
Chefchaouen	830	415	25
Larache	378	189	6
Total Maroc	**194 025**	**91 515**	**2 521**

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

L'infrastructure hôtelière de la région, est constituée à Décembre 2012, de 156 établissements hôteliers classés (7% du total national) de 15.665 lits (9% du total national) assurant 9% de l'offre national en termes de chambres (7.716 chambres). Les hôtels classés de 5 étoiles représente 10% de l'infrastructure hôtelière classée alors que ceux de 4 étoiles en représentent 31%.

Tableau 34: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture

au 31-12-2012	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**641**	**2 030**	**1 911**	**1 096**	**815**
Al Hoceima	-	255	108	128	72
Chefchaouen	-	37	94	54	93
Larache	-	-	21	150	18
Tanger - Assilah	522	1 290	1 180	487	354
Tétouan	119	448	508	277	278
Total Maroc	**15 788**	**22 942**	**13 761**	**6 822**	**6 027**

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

En ce qui concerne la demande touristique, la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima représente la quatrième grande destination du Maroc. En 2012, les nuitées dans les hôtels classés se chiffrent à **1.320.015** nuitées avec une évolution de 7% par rapport à 2008. Le tourisme international qui compte près de 46% de l'ensemble des arrivées enregistrées, a progressé de 143% entre 2011 et 2012. Les marchés les plus importants sont : la France l'Espagne, l'Angletaire, l'Allemagne, l'Italie, les USA et le Maghreb. Les Marocains représentent 54% avec 714.945 arrivées.

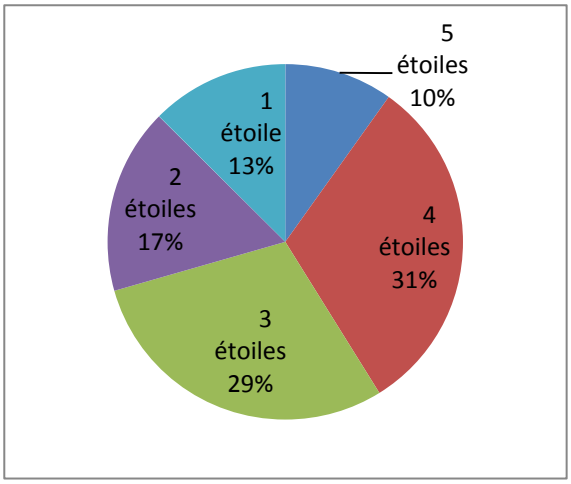


Figure 8: Les chambres dans les établissements classés selon la province ou la préfecture à décembre 2012

Tableau 35: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province ou préfecture

Année	2012	2011	2010	2009	2008
Tanger-Tétouan-Al Hoceima	**1 320 015**	**1 209 079**	**1 217 918**	**1 150 162**	**1 236 934**
Tanger - Assilah	886 355	840 154	844 816	750 694	797 814
Tétouan	340 038	286 490	293 434	307 647	347 999
Chefchaouen	40 908	36 821	37 776	46 195	43 970
Al Hoceima	40 838	33 654	29 433	31 636	34 007
Larache	11 876	11 960	12 459	13 990	13 144
Total Maroc	**17484130**	**16 867 222**	**18 020 065**	**16 238 581**	**16 461 517**

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose de plusieurs sites remarquables:

EL MERJA ZERGA : à 80 km au sud de Larache, ce site offre des randonnées le long de la

pinède qui s'étend sur plusieurs kilomètres le long de l'océan atlantique des visites des ruines le lixus, port carthaginois et roman au nord de la ville et la lagune de Moulay Bousselham, appelée aussi Merja Zerga (ou Lagon bleu), offrant des Flamants roses, des Spatules blanches, des Echasses, des avocettes et autres Tadornes, créant ainsi, durant l'hiver, une concentration de 250.000 oiseaux et faisant de ce site un haut lieu de l'ornithologie marocaine.

PARC NATUREL DE BOUHACHEM : ce parc recèle un fort potentiel pour l'écotourisme, grâce notamment à ses parcs naturels, comme celui de Jbel Bouhachem, situé à l'Est de Tétouan. Ce site d'Intérêt biologique et écologique offre un tourisme de montagne avec des randonnées pédestres, la possibilité d'observer plus de 32 espèces de mammifères (grange noctuelle, signe magot, porc-épic, chat ganté, loutre...) et 99 espèces d'oiseaux, des gîtes et des produits du terroir (confiture biologique, petits objets d'artisanat, miel...).

Aire de Perdicaris : du nom de ce riche diplomate américain, John H. Perdicaris, propriétaire du terrain, qui y construisit pour son épouse une majestueuse demeure, au milieu d'une forêt de 70 hectares offrant une vue imprenable sur le Détroit de Gibraltar et l'Espagne et permet aux randonneurs d'observer quelques 16 espèces de mammifères et 55 espaces d'oiseaux migrateurs.

Jbel Moussa : A 48 km de Tanger, surplombant le Détroit de Gibraltar, le Site d'Intérêt Biologique et Ecologique de Jbel Moussa, connu pour être un important couloir de passage de grands mammifères marins , est également considéré comme un site historique et offre des randonnées pédestres et équestres, des escalades, une observation de la nature, des campings circuits marins, des plongées sous-marine...

Le Parc National de Talassemtane : Près de Chefchaouen(60.000 hectares), ce parc et d'autres sites naturels tels la vallée d'Akchour, la grotte de Toubhoubit, les cascades de Charafate, offrent de multiples opportunités de trekking ou de randonnées dans un cadre exceptionnel où falaises, sources, forêts de sapin, de cèdre et de pin regorgent d'une faune et d'une flore riches et protégées.

Al Hoceima qui s'ouvre sur 72 Km de littoral abritant une multitude de plages et de sites balnéaires, elle renferme aussi des sites pouvant abriter un tourisme de montagne tels que la station d'Issaguen (Jbel Tidghine 2456 m), la station d'Azila (site montagnard couvert par les forêts du cèdre), la station Tizi Ifri (source d'eau minérale), et le Parc National de Bokkoya. Aussi la province recèle-t-elle quelques centres d'artisanat tels que le centre et musée de l'artisanat local de Taghzout, et les centres d'artisanat de Bni Boufrah et d'Imrabten.

VIII. PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DE PIB REGIONAL

La dynamique que connait la région a été confirmée par une croissance du PIB régional, qui est passé durant la période 2007 à 2013 de 45.929 à 80.493 millions de Dirhams. Le PIB par habitant dans cette région a évolué de 17.761 Dirhams en 2007 à 22.999 Dirhams en 2013, mais reste inférieur à la moyenne nationale qui est de 27.356 DH.

Tableau 36: Produit intérieur brut en 2013	PIB (en millions de DH)		structure (%)		PIB par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	73022	80493	8,6	8,9	21163	22999
Total Royaume	847881	901366	100	100	26011	27356
Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan						

Pa secteur, il a été enregistré dans cette région que le secteur tertiaire est celui qui crée le plus de richesse (55%), le secondaire 31% tandis que le secteur primaire ne participe qu'en raison de 14 %.

Tableau 37: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH)	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	9086	10071	19334	22072	35839	38562
Total Royaume	104540	121206	223903	235854	453370	464796
Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan						

En général, la région réalise près de 9% du PIB national (en 2013), se positionnant ainsi en troisième performance économique du Royaume (au même rang que Fès-Meknès et Marrakech-Safi). Son poids démographique est de 10,5% (en 2014), c-à-d qu'elle produit 0,9 fois son poids démographique.

La dépense de consommation finale de la région représente à peu près 11,9% du total National avec une dépense annuelle peu près de (18.201DH) par habitant sur la consommation finale (inférieure à la moyenne nationale qui est de 27.356 DH).

Tableau 38: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013	DCFM (en millions de DH)		Structure en %		DCFM par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima	60292	63702	11,9	11,9	17474	18201
Total Royaume	508124	535861	100	100	15588	27356
Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan						

IX. CAPITAL IMMATERIEL

Le capital immatériel, élément non monétaire et sans substance physique constitué par les informations et connaissances détenues et ayant une valeur positive pour une organisation : le capital humain (compétences, savoirs, expériences), le capital relationnel renvoyant aux réseaux porteurs, au capital structurel (structure de l'information, image de marque) et le capital « ancienneté», ancienneté porteuse d'une valeur qui rend unique l'organisation concerne.

La liste du patrimoine culturel immatériel arrêtée par l'Unesco[20] comporte 6 entrées pour le Maroc entre 2008 et 2014 : l'argan, les pratiques et savoir-faire liés à l'arganier, la diète méditerranéenne, la fauconnerie, un patrimoine humain vivant, le festival des cerises de Sefrou, l'espace culturel de la place Jemaa el-Fna, le Moussem de TanTan.

Le patrimoine immatériel de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima est riche et divers et compte plusieurs sites culturels classés. En effet, aux avantages qu'offre le littoral, la région dispose des avantages culturels à savoir, les médinas, l'art culinaire, la peinture, la poterie…et plusieurs sites de valeur historique et naturelle ayant un impact touristique. Depuis les ruines romaines de Lixus (Province de Larache) jusqu'au Théâtre Cervantès de Tanger, en passant par la Médina de Tétouan, patrimoine de l'humanité, les monuments qui témoignent du passé grandiose de la région ont fait l'objet de travaux de rénovation et de conservation entrepris sur divers sites, et qui méritent d'être soutenus.

La région, offre plusieurs sites de patrimoine immatériel à travers notamment:

- **La diète de Chefchaouen** : en tant que style de vie singulier, déterminé par le climat et l'espace méditerranéen, le diète de Chefchaouen se reflète par l'intime relation, du paysage à la table, entre la population et son terroir et se manifeste aussi à travers les fêtes et les célébrations qui leur sont associées.
- **Le Tarz echaouini :** La broderie de Chefchaouen est une broderie à fil compté qui utilise ce qu'on appelle le point bouclé. Ses motifs inspirés d'éléments architecturaux, présentent l'un des styles particuliers de la broderie marocaine. Il s'agit d'une technique unie faciale qui remonte au XVIII siècle. Les couleurs caractéristiques sont le rouge vif et le vert avec quelques ornementations en blanc, en jaune d'or, en bleu foncé et en orange.
- **Le Terz titouani :** C'est une broderie à motif tracé. La réalisation de cette broderie nécessite un coussin fortement bourré tenu sur les genoux de la brodeuse. Au fur et à mesure qu'elle exerce son ouvrage, elle maintient la partie brodée de la pièce enroulée et enveloppée avec une batiste de coton afin de mieux la préserver. Les supports utilisés dans la broderie de Tétouan sont souvent des supports précieux : étamines, toiles fines de lin ou même de soie naturelle.

[20] http://unesdoc.unesco.org/images/0021/002172/217211f.pdf

- **Baie d'Al hoceima :** véritable berceau de civilisation, la baie est un lieu aux héritages multiples, qui illustre, à travers les récentes découvertes archéologiques, l'importance des échanges qu'il a entretenus avec les civilisations qui l'entourent. La baie a su garder les traces d'établissements humains très anciens qui remonteraient au Néolithique. Plus tard, elle sera successivement punique, romaine, byzantine et enfin musulmane. L'Islam prédominera et le premier émirat musulman au Maroc y a vu le jour vers l'extrême fin du VIIème siècle.

Un deuxième fait marquant, il y a bientôt trois ans, Al Hoceima, avec sa culture maritime millénaire, a représenté le Maroc avec Safi et Dakhla aux Tonnerres de Brest en tant que Grand Invité d'Honneur et Grande Nation maritime.

X. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose d'un environnement naturel d'une beauté tout à fait exceptionnelle. Cependant, des problèmes environnementaux liés aux extensions des espaces urbains, et à l'action de l'homme sur la nature, se posent avec acuité.

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima à l'instar du reste du pays souffre essentiellement de problèmes liés à la dégradation de l'environnement, des ressources naturelles et du cadre de vie. Ces problèmes vont de la dégradation des sols à la pollution des écosystèmes et des eaux souterraines en passant par le déboisement des milieux naturels.

La croissance urbaine enregistrée dans la région au cours des dernières années combinée à l'accroissement démographique, est l'un des facteurs qui ont contribué au déséquilibre et à l'inadéquation entre l'offre et la demande en matière de logement, au développement de l'habitat précaire et anarchique et à la prolifération des quartiers insalubres et non règlementaires.

La croissance démographique rapide a pesé sur la capacité des municipalités et communes à surveiller la qualité de l'eau et autres composantes environnementales, à fournir des services d'assainissement suffisants dans les centres émergents et les communes rurales, à veiller à l'approvisionnement en eau potable et à préserver la salubrité des milieux.

Cependant, la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima dispose d'un potentiel en eau renouvelable estimé[21] à environ 4 milliards de m^3/an comme apport moyen interannuel, dont : 3.600 Mm^3/an en eau superficielle et 460 Mm^3/an d'eau souterraine. Elles représentent par rapport aux ressources nationale 17% (20% des ressources de surface et 3% de celles souterraines).

Le milieu «air » commence à être régulièrement surveillé ces dernières années, grâce au réseau mis en place par les acteurs. Les valeurs mesurées montrent qu'aucun dépassement n'a été enregistré.

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ne présente pas de problèmes majeurs liés à la dégradation de la qualité de l'air, à l'exception de certaines villes comme Tanger et Tétouan qui connaissent un accroissement du parc automobile et une multiplication des activités industrielles.

[21] Source : Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement (Département de l'Environnement)

La dégradation de la qualité de l'air dans ces deux villes est en partie liée aux émissions atmosphériques provenant des transports (voitures, camions, bus) et des unités industrielles (cimenteries, carrières, briqueteries, unités de production d'énergie telles que les centrales thermiques, etc.).

Quant à la ressource en sol, les surfaces agricoles et naturelles sont soumises à des pressions exacerbées par l'expansion urbaine, ainsi que par les dégâts occasionnés par des carrières abandonnées sans réhabilitation et des exploitations illégales des dunes littorales. Ces dernières modifient le profil du littoral et sont vraisemblablement l'une des causes de l'érosion du littorale en plus d'une urbanisation balnéaire effrénée.

Les principales causes de la dégradation des sols au niveau de cette région consistent en des pluies fortement érosives, une topographie accidentée, une évolution vers une agriculture intensive, un surpâturage, une urbanisation accrue, une exploitation des carrières, une érosion éolienne et une salinisation des sols.

Pour les espaces naturels et la biodiversité, la région compte 22 Sites d'Intérêt Biologique et Écologique (SIBE), répartis sur l'ensemble du territoire de la région et intégrant les espaces maritimes, côtiers, continentaux et les zones humides.

Parmi ces sites on peut citer :Talassemtane, Jbel Bouhachem, Jbel Moussa, Marais de Larache, Oued Tahaddart, Merja Oulad Sakhar Perdicaris, Brikcha, Jbel Tizirine Ben Karich, Jbel Hbib, Khemis Sahel, Merja Bergha , Cirque El Jebha, Cote Rhomara, Souk El Had, Kodiat Taifour, Lagune Smir, Cap Spartel…en plus de parcs naturels (Talassemtane, Jbel Bouhachem) et de sites Ramsar (Moussa Marais Larache, Oued Tahaddart..).

XI. CONCLUSION

La région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, avec une population de 3.6 millions d'habitants et une superficie représentant 2,43% du territoire national, est en plein dynamisme avec ses grands chantiers structurants : Port Tanger-Med, ville nouvelle « Chrafate », zones d'activité et voies de communication qui l'accompagnent. Elle a été marquée par un développement économique soutenu et une croissance démographique importante. Elle connait actuellement une mutation profonde de son tissu spatial et de sa structure socio-économique. Avec les quatre régions Marrakech-Safi, Fès-Meknès, Béni Mellal-Khénifra et Souss-Massa, elles créent 40,5% du PIB (Marrakech-Safi (9,5%), Fès-Meknès (9,1%), Tanger-Tétouan-Al Hoceima (8,9%), de Béni Mellal-Khénifra (6,6%) et de Souss-Massa (6,4%)).

La région concentre, près de 11% du total des établissements industriels au niveau national, 7% des exportations industrielles (avec plus de **27,5 Milliards** dhs), 11% de l'effectif total, 7% de la production industrielle et 25% des investissements. L'emploi total réalisé par l'industrie de transformation s'élève à 257.282 personnes. Les activités industrielles entraînent des pressions en termes de fortes consommations en eau, de production de déchets et de rejets liquides et atmosphériques.

Dans le domaine de l'agriculture, le poids de la région au niveau national est important puisque elle détient 11% de la surface agricole utile du pays, ce qui la place en troisième position selon l'importance de cette surface. En 2012, la région possède, un effectif de cheptel de 2.223 milliers têtes et représente 8% de l'effectif total à l'échelle nationale (888 milliers de têtes d'Ovins, 481,2 milliers de têtes de Bovins et 854,2 milliers de têtes de Caprins).

Le secteur agricole exerce de nombreuses pressions sur l'environnement. Parmi elle, la surexploitation des ressources en eau, la détérioration de la qualité du sol, du sous-sol et des nappes à cause l'utilisation des pesticides, insecticide, raticide, fongicide, et herbicide qui réduisent la biodiversité et amoindrissent les disponibilités alimentaires pour certains maillons de la chaine alimentaire.

La pêche est un atout pour la région. Les côtes de la région font parties des côtes atlantiques et méditerranéennes connues par leur richesse en ressources halieutiques (le secteur représente une activité d'appoint non négligeable, soit 2% du PIB et emploie environ 16.100 personnes dans la Région).

Cependant, en surexploitation l'activité minière dans la région génère un impact négatif sur l'environnement.

La production d'énergie est assurée par trois usines hydroélectriques, deux centrales thermiques et quatre parcs éoliens

En matière de transport, la région dispose d'une armature routière très satisfaisante par rapport au reste du territoire national avec un linéaire de 2.744,9 Km. Néanmoins, il est l'un des réseaux routiers les moins denses (densité routière sociale de 0,77 km pour 1000 habitants contre 1,2 Km/1000 habitants au niveau national), et spatiale de 159 pour 1.000Km^2.

L'Artisanat demeure parmi les principaux secteurs créateurs d'emplois de la région. Le chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par ville montre la place du dipôle Tanger-Tétouan qui contribue, en 2013, 8% au chiffre d'affaires urbain national. Ces activités artisanales peuvent entraîner des pressions en termes de production d'effluents liquides, d'émissions atmosphériques provenant des solvants ou des combustibles utilisés.

Pour ce qui est du commerce, il constitue une des principales activités de l'économie de la région, en effet, il présente une source de revenu non négligeable pour une fraction appréciable de la population. Il est en grande partie associé à celui de Tétouan et M'Diq-Fnideq vu la proximité de cette dernière de la zone franche de Sebta. Cette activité est affectée par le phénomène de la contrebande, qui induit dans la région une composante importante d'emploi informel.

En matière de tourisme, la région est l'un des principaux pôles touristiques du pays, essentiellement positionné sur le tourisme d'affaires et culturel. En 2012, les nuitées dans les hôtels classés se chiffrent à **1.320.015** nuitées avec une évolution de 7% par rapport à 2008.

XII. BIBLIOGRAPHIE

- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Equipement, du Transport et de la Logistique
- Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie Numérique, Observatoire Marocain de l'Industrie, http://www.omi.gov.ma/
- Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Etudes et de la Prévision Financière, Etude comparative des contributions régionales à la création de la richesse national, 2011
- Ministère de l'Economie et des Finances, Direction des Etudes et de la Prévision Financière, Examen exhaustif des statistiques GENRE au Maroc
- Ministère de l'Artisanat et de l'Economie solidaire, Observatoire National de l'Artisanat, panorama de l'artisanat, 2014
- Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime
- Inventaire du patrimoine immatériel du maroc : http://www.idpc.ma
- Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, 2013
- Haut Commissariat au Plan, Recensement Général de la Populatiion et de l'Habitat, 2014
- Haut Commissariat au Plan, la Femme marocaine en chiffres, 2014
- Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc 2013
- Délégation Régionale du Tourisme d'Al Hoceima, 2015
- Conseil Régional du Tourisme de Tanger-Tétouan, 2015
- Centre Régional d'Invesstissemernt Taza-Al Hoceima-Taounate-Guercif
- Centre Régional d'Invesstissemernt de Tanger-Tétouan
- Autoroute du maroc
- Autorité portuaire Tanger-Med : http://www.tmpa.ma/
- Agence Nationale des Ports
- Agence du Bassin Hydraulique du Loukkos
- Aéroport de Tanger Ibn Battouta : http://www.aeroport-de-tanger-ibn-battouta.com/
- Office National Marocain du Tourisme, 2015
- Office National du Chemin de Fer (ONCF)
- Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable, 2013